Du nouveau chez

Ford

CAPRI ALLEMANDES

Choix des moteurs : 1300 - 1500 - 1700 GT
2000 GT - 2300 GT - 2600 GT

Garage Valaisan
Kaspar Frères
Sion - Tél. (027) 2 12 71

36-2849

Le Confédéré - Quotidien

Rédacteur en chef responsable :
Robert Clivaz

Rédaction-administration :
Sion, place de la Gare, (027) 2 92 22/23

Chèques postaux : 19-58

Publicité : Annonces Suisses S.A. ASSA, Sion

Téléphone : (027) 2 30 43

J. A. 1950 Sion — N° 44 - 111me année — Mardi 23 février 1971

Le Confédéré

QUOTIDIEN
ÉDITÉ PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

Editorial

OBJECTIFS 1971

par Joseph Gross

Il devient banal de lire des essais sur de tels thèmes : « Que sera le monde en l'an 2000 ? » ou « Image de la Suisse en 1980 ». La plupart de ces publications font part de conceptions plus fantaisistes que réalistes !

Même des études sérieuses se voient démenties par les faits, et les statistiques les mieux analysées risquent d'être faussées par des impondérables.

Aussi est-il réconfortant de trouver un document, qui ne vise pas des buts irréalisables ! Dans cette opitique, le secrétariat du Parti radical-démocratique suisse vient de publier une récapitulation des questions en suspens, intitulée : « Objectifs 1971 ».

Elle frappe d'emblée par le nombre des problèmes étudiés, qui résultent d'un choix judicieux dans la multitude de ceux qui se posent à notre génération.

Dans un passage introductif, « Pour une Suisse humaine », il est précisé qu'il devient urgent de pratiquer une politique cherchant à rendre l'homme plus heureux. Cela frappe à notre époque de robots et de cerveaux électroniques !

Il est constaté, dans un premier volet, que notre espace vital est menacé par une exploitation inconsidérée de la nature. Aussi est-il indispensable d'envisager partout un aménagement rationnel du territoire, de protéger l'air et l'eau de la pollution qui les menace. Le bruit, cette obsession du monde moderne, doit aussi être éliminé, le plus possible, pour rendre la vie moins astreignante. Et de nombreuses améliorations sont proposées pour que notre environnement reste sain.

Tout naturellement, l'on arrive à un chapitre traitant de la maladie, de la vieillesse et du logement. Chacun connaît la valeur d'une retraite paisible, en bonne condition physique, dans un cadre confortable. Pour l'assurer, certains ajustements sont encore nécessaires dans notre Etat.

Pour réaliser le bonheur de chaque individu, il faut aller plus loin, lui fournir des chances égales de formation, dès les premières années de la vie, et lui donner en permanence l'occasion de se perfectionner.

La propriété rend également l'homme libre et responsable. La fortune nationale doit ainsi se répartir équitablement. La réorganisation des finances fédérales et des impôts peut aider à égaliser les revenus.

Quant au trafic, problème crucial de notre temps, il nécessite d'être étudié dans le cadre d'une conception générale.

Mais toutes ces mesures doivent assurer la sécurité de familles solides, vivant dans un climat harmonieux. Pour qu'elles constituent le fondement d'un Etat inébranlable, elles doivent pouvoir bénéficier d'une attention soutenue en tous domaines, éducation, égalité de l'homme et de la femme, protection des consommateurs, maintien du pouvoir d'achat, possibilité de se divertir, de faire du sport.

Comme on peut le constater, le parti radical a choisi, une fois de plus, la voie du bon sens pour exposer ses vues, en termes pondérés. « Ces objectifs, dit-il, sont, avant tout, un engagement à l'égard des citoyens. Chaque Suissesse, chaque Suisse, au moment de voter, doit savoir de façon précise et concrète quels sont les buts que nous poursuivons et quels sont les moyens que nous utilisons pour les atteindre, enfin quelle politique on peut attendre de nous. »

Ce langage réaliste nous éloigne heureusement des promesses trompeuses de certains tribuns à la recherche de sensationnel. Il a le mérite de placer citoyennes et citoyens,

(Suite en page 5).

Politique cantonale

La nouvelle loi des finances (VII)

Nous avons présenté, en publiant par tranches le message du Conseil d'Etat, les buts et les moyens retenus par le gouvernement pour élaborer son projet de révision de la loi. Les buts sont bien connus : aplatir la progression à froid de l'impôt, mieux répartir la charge fiscale et, ces aménagements réalisés, trouver de nouvelles recettes pour compenser les pertes qu'ils entraînent pour le canton et pour les communes. Le cas des communes pourrait également figurer sur la liste des buts car il n'est un secret pour personne aujourd'hui qu'elles sont les pauvres de la société, continuellement partagées entre leur souci de mettre en chantier des œuvres prioritaires et celui de trouver dans leurs caisses la part financière qui leur est imposée.

On a pu constater, par la lecture du message, que la lutte contre la progression à froid et l'aménagement d'une nouvelle répartition de la charge fiscale représentent pour la caisse de l'Etat un « manque à gagner » de 12 millions, soit 11 millions provenant des déductions sociales sur le revenu et 1 million sur la fortune. Il faut y ajouter les 3 500 000 fr. résultant de la nouvelle péréquation financière intercommunale et environ 1 million de perte à subir par le canton du fait de la réforme des finances fédérales. On arrive ainsi à un total de 16 500 000 fr. Ce montant sera « couvert » par des augmentations de recettes provenant de la loi d'imposition des gains immobiliers (2 millions) et de la loi sur les successions (1 million). La réforme des finances fédérales apportant au Valais une augmentation de recettes de 4 400 000 fr., c'est le chiffre total de 7 400 000 fr. qu'il faut soustraire du total des réductions (16 500 000 fr.) pour trouver finalement ce « manco » net de 9 100 000 fr. que subirait le canton si le projet était mis en vigueur tel que proposé.

Pour les communes, ces réductions totales se chiffrent à 11 800 000 fr. (impôt sur le revenu et la fortune) alors que les augmentations (impôts sur les gains immobiliers et sur les successions, péréquation financière) se chiffrent à 9 000 000 fr. Soit un « manco » net, pour les communes, de 2 800 000 fr.

Ce qui fait que le projet tel que présenté comporte, par rapport à l'exercice 1969 qui a été pris comme base de comparaison, une diminution totale (canton et communes) de 11 900 000 fr.

Conclusion : en dépit de deux impôts nouveaux, la nouvelle loi produira environ 12 millions de moins, pour les caisses publiques, que celle actuellement en vigueur. Il nous paraît que ce point central fera l'objet de la discussion sur l'entrée en matière, au Grand Conseil, lors de sa session du 29 mars prochain. Discussion qui sera alimentée par un élément nouveau : le résultat très favorable des comptes 1970 qui va déclencher l'éternelle controverse de l'équilibre du budget, de la politique des investissements et, pour tout dire, du rôle à jouer par l'Etat dans le domaine économique et social.

Pour nos citoyens valaisans — en n'oubliant pas d'inclure désormais dans cette appellation générale les femmes devenues citoyennes à part entière — ce sera aussi l'éternel conflit opposant le citoyen et le contribuable. Le premier a des raisons que le second hésite souvent à admettre ! C'est là un drame cornélien qui se rejoue chaque fois qu'un texte à caractère fiscal est présenté au souverain et c'est aussi la raison pour laquelle une loi des finances, qui doit franchir le cap de la votation populaire, doit s'inspirer non pas tant du souci — impossible — de contenter tout le monde que de celui de mécontenter le moins grand nombre...

Gérald Rudaz

Le point de vue officiel sur les regroupements scolaires

Le dernier recensement fédéral ne donne pas d'indications, pour le moment du moins, sur les migrations démographiques internes dans le canton du Valais. On sait néanmoins que l'accroissement global de notre population, supérieur à la moyenne suisse, se répartit différemment, selon les districts et selon les régions. Les villages et les hameaux de la montagne, demeurés à l'écart du développement industriel ou touristique, accusent même des régressions, accentuées par un abaissement général du taux de la natalité.

Le déséquilibre qui s'aggrave ainsi affaiblit les communautés économiques défavorisées, les inquiète, les menace. Il complique en outre notamment l'organisation de l'enseignement primaire, aux prises avec des problèmes de distances, d'éloignement et de dissémination accrue.

Au fil des ans, la population de nombreuses petites agglomérations s'est amenuisée. Diminuées d'une part de leurs effectifs, des classes fermèrent leurs portes. Chandolin, Saint-Luc, Pinsec, Mayoux, Saint-Jean, Fang et Niouc en Anniviers, Ayer et Riod dans la commune d'Hérémence, Loye, Sarclentz, Vuisse, Le Grugnay, Montagnon, Produit, Buitonnaz, le Borgeaud, la Fontaine, la Douap, Commeire, Rive-Haute, Dranse, les Valettes, Médières, la Balmaz, la Rasse, Châtelard, Mex, autant de noms qui évoquent le souvenir quelque peu nostalgique d'écoles supprimées au cours des dix dernières années.

Et chaque fois à peu près, ce fut un arrachement. Mille précautions le rendirent moins douloureux : les gens que l'on informe, les maîtres titulaires que l'on ne bouscule pas à la veille de la retraite, les autorités averties, consultées, consentent et adhèrent au lieu de se raidir, lorsque les mesures proposées sont justifiées et... inéluctables.

En d'autres lieux moins dépeuplés, atteints néanmoins par la régression, les classes se raréfièrent, regroupant des degrés plus nombreux, des forces disparates.

Partout, les suppressions et les réductions suivirent le recul démographique ; elles en furent donc la conséquence et non la cause.

Les concentrations scolaires opérées durant la dernière décennie ouvrent la voie à d'autres regroupements plus qu'elles ne constituent un itinéraire définitivement parcouru, car la situation demeure préoccupante.

Aujourd'hui encore, des classes réunissent tous les degrés ou une bonne partie d'entre eux. Leurs effectifs se maintiennent avec peine, diminuent insensiblement ou fondent avec rapidité. Certaines d'entre elles connaissent des ennuis majeurs dont les élèves sont victimes :

- *celles dont les maîtres se succèdent, au rythme des années, attendant l'occasion prochaine et sûre d'un poste moins ingrat ;*
- *celles, pauvres en enfants, sans entrain, sans stimulation interne suffisante ;*
- *celles aussi, conduites par des titulaires isolés, esseulés ;*
- *celles enfin qui manquent de locaux et d'équipements adéquats.*

Toutes les classes à degrés multiples ne présentent pas, c'est heureux, la somme des inconvénients signalés. Il en est qui offrent des avantages certains, lorsque le maître est stable, expérimenté, compétent, lorsqu'il a le don d'ubiquité, la faculté d'organiser rationnellement le travail. En ce cas, les élèves doués franchissent plus rapidement les paliers, évitant les attentes et les piétinements.

Que de difficultés pourtant, écueils aux meilleures volontés ! On concilie mal en effet des manières, des attitudes, des conceptions éducatives profondément différentes selon les âges, quand les tout petits côtoient les adolescents sur les bancs d'une même école. A l'ère de la spécialisation, des enseignements particuliers, appropriés, la tâche des maîtres uniques et de tous les degrés se complique singulièrement.

Il ne s'agit pas ici de noircir à dessein le tableau, de peindre le diable sur la muraille. L'analyse de la situation repose sur des faits, sur des réalités dûment constatées et vécues et non sur des hypothèses pessimistes.

... L'évolution rapide de la civilisation, le développement des communications, l'ampleur des problèmes à résoudre ont tiré ces dernières années les communes de leur isolement. Leur coopération s'impose en de nombreux domaines : aménagement du territoire, protection de l'environnement, alimentation en eau potable, problèmes hospitaliers. Enseignement aussi. Dans ce dernier secteur, des exemples ont montré le chemin. Qu'on songe au bon fonctionnement des centres scolaires régionaux, à leur efficacité, à la satisfaction qu'ils procurent aux communes associées.

En matière scolaire, les ensembles s'amplifient, l'union des efforts s'instaure au niveau des cantons et de la Confédération.

Il importe d'aller dans un sens analogue si l'on veut éviter les conséquences fâcheuses d'une dispension trop grande de l'enseignement dans les régions de montagne et dans certaines contrées rurales de la plaine. Pour supprimer l'effet, il faut remonter à la cause. A certaines conditions, les regroupements scolaires peuvent atténuer les inconvénients de l'éparpillement sans provoquer les dangers d'une excessive centralisation.

Lorsque de petites communes, des hameaux situés dans un secteur géographique déterminé s'unissent en vue d'organiser l'enseignement, il faut louer leur initiative. S'il y a lieu de construire des locaux, l'opération financière est intéressante. Une charge unique, équitablement répartie, est préférable à des dépenses inconsidérées pour des bâtiments séparés. Les œuvres de caractère régional, plus cossues, correspondent mieux d'autre part aux nécessités variées et multiples de l'école : aménagements extérieurs, places de jeux et de gymnastique, salles et équipements spéciaux.

En regroupant l'enseignement, on le structure, on le rationalise, on l'améliore. On favorise aussi les contacts entre les maîtres, l'esprit de solidarité entre les communes et les populations unies pour une même cause. Les expériences faites en Valais dans ce domaine sont positives et probantes.

Et cependant, des obstacles subsistent ralentissant parfois la mise en œuvre de mesures indispensables. Considérée à juste titre comme l'élément vital de la petite communauté qu'elle dessert, l'école de village est appréciée, malgré ses imperfections et ses lacunes, à cause même de son existence menacée : on ne s'en sépare jamais sans regrets. Au-delà des dépenses négligeables, les transports d'élèves occasionnent des soucis : conditions de déplacements, éloignement du milieu familial, comportement, surveillance, accueil et hébergement des enfants préoccupent parents et autorités scolaires. Le lieu d'implantation d'un centre régional, la répartition du coût de construction, des frais d'exploitation, les complications administratives complètent la liste des difficultés à surmonter.

C'est dans l'esprit des populations, dans leur attachement justifié certes mais parfois excessif au passé que se situent les principales résistances : les conditions d'enseignement les plus défavorables n'ont pas toujours raison des réserves et des réticences ancrées au cœur des gens ; on exagère l'importance des frontières communales et de districts ; on doute des avantages prévisibles d'une centralisation parce qu'ils sont imprécis et lointains, et on leur préfère les réalités palpables d'une situation dont on s'est accomodé. Bref, la réforme des mentalités doit précéder celle des systèmes.

Les dispositions de l'article 8 de la loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction publique confèrent au Conseil d'Etat les compétences de créer au besoin des centres régionaux. Il s'agit ici de mesures extrêmes justifiées dans des cas d'exception. C'est par l'effort d'information, de persuasion qu'il faut toujours commencer.

Malgré les avantages incontestables d'une centralisation modérée, les solutions d'ordre régional ne sauraient primer en toute circonstance. L'autonomie communale existe et c'est heureux. Il faut en tenir compte. Les obstacles signalés incitent à la circonspection. Mais il convient aussi de ne pas renoncer sous prétexte des difficultés mentionnées, à toute recherche et à toute tentative visant à améliorer ce qui ne donne pas satisfaction.

Nous pensons qu'en bien des cas le personnel enseignant peut exercer une influence prépondérante dans son milieu et infléchir ainsi, dans un sens favorable à l'école, la nature des décisions et la marche des événements.

(L'Ecole valaisanne de *février 1971.*)

Je me demande si...

... quelqu'un va trouver le revêtement permettant de tenir le coup contre les attaques des pneus à clous ?

Chaque hiver, des dégâts considérables sont enregistrés sur nos routes en raison de la généralisation des pneus à clous. La plupart des véhicules en sont maintenant munis, cet équipement rendant service durant l'hiver. Il est vrai que, cette année, les routes ont été pratiquement bonnes, à l'exception de quelques endroits verglacés.

Mais, au début de la saison, il est difficile de prévoir ce qui va se passer et chacun s'équipe pour éviter les accidents.

Les dégâts sur les routes sont visibles depuis longtemps déjà et vont aller en s'aggravent durant les prochaines semaines. Il y aura, à nouveau, beaucoup à dépenser pour remettre les routes en état et pour repeindre toutes les signalisations qui sont, pour la plupart, effacées.

Nos ancêtres ne connaissaient pas le pneu à clous, pourtant ils construisaient des routes très résistantes en raison des chevaux et des mulets. Ils utilisaient pour cela les pavés. Nous constatons encore aujourd'hui que les routes pavées résistent mieux que les autres. Cela ne veut cependant pas dire que nous préconisons le pavage de toutes nos routes, loin de là. Il faudra que l'on se penche sérieusement sur les mélanges d'enrobés bitumeux pour leur donner une résistance encore plus grande et, de ce fait, leur assurer une vie plus longue.

Il se trouvera très certainement un esprit inventif qui découvrira la formule magique que les responsables de l'entretien de nos routes n'hésiteront pas à qualifier de découverte du siècle. En attendant cet heureux jour, les routes payeront un lourd tribut à l'hiver.

Chute d'un hélicoptère militaire

Le commandant de corps Hanslin tué dans l'accident

Berne. — (ATS) Un hélicoptère militaire est tombé lundi matin, après avoir heurté une ligne de haute tension à 9 h. 40 au sud de Rueti, dans l'Oberland zurichois, sur le territoire de la commune de Jona (SG). Trois personnes se trouvaient à bord de l'appareil, dont le commandant de corps Adolf Hanslin, commandant du 4e corps d'armée de campagne, qui a été tué sur le coup. Le pilote et un major, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Rueti.

Selon les déclarations des témoins, l'hélicoptère a brusquement perdu de l'altitude et a fait une chute verticale dans la forêt.

Hommage de M. Gnaegi

Berne. — (ATS) Le chef du Département militaire fédéral, M. Rudolf Gnaegi, président de la Confédération, a rendu hommage lundi à midi sur les ondes de la radio suisse alémanique, au commandant de corps Adolf Hanslin, tué lundi matin au cours de la chute d'un hélicoptère militaire.

« Notre armée a été profondément touchée ce matin, a déclaré M. Gnaegi. **Le colonel commandant de corps Adolf Hanslin, commandant du 4e corps d'armée de campagne, a été victime d'un accident mortel lors d'un vol effectué dans le cadre des manœuvres. Cette perte nous touche tous très profondément. Le commandant de corps Hanslin, qui a rendu des services remarquables à tous les stades de sa carrière militaire, était depuis le 1er janvier 1971 à la tête du 4e corps d'armée de campagne. Il l'a conduit avec distinction. Il avait préparé les manœuvres de son corps d'armée avec le sérieux qu'on lui connaissait. Je m'incline devant cet homme exceptionnel, qui a perdu la vie en remplissant son devoir militaire. »** Le chef du Département militaire a conclu en adressant à la famille si cruellement frappée ses sentiments de profonde sympathie. Le président de la Confédération s'est rendu lundi à Duebendorf.

Les manœuvres du 4e corps d'armée se poursuivront

Duebendorf (ZH), 22. — (ATS) Le chef du Département militaire fédéral, M. Rudolf Gnaegi, président de la Confédération, a confirmé lundi après-midi à Duebendorf que les manœuvres du 4e corps d'armé de campagne se poursuivront malgré la mort accidentelle du colonel commandant de corps Adolf Hanslin. Le colonel divisionnaire Blocher prendra la direction des manœuvres.

Le président de la Confédération a d'autre part déclaré qu'il espérait que les troupes du 4e corps atteindront les buts de l'exercice, fixés par le commandant de corps Hanslin, décédé lundi matin dans un accident d'hélicoptère.

Sinistrés de Tuscania

La Croix-Rouge suisse envoie des secours

Berne. — (ATS) La Croix-Rouge suisse a envoyé des secours aux sinistrés de la ville italienne de Tuscania, ravagée par un tremblement de terre le 6 février dernier. Aux portes de la ville, 1500 personnes sans abri vivent actuellement dans des tentes de l'armée.

Après s'être entendu avec la Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge suisse va faire parvenir aux sinistrés de Tuscania 500 batteries de cuisine, se composant de marmites, de casseroles et de baquets, ainsi que des services de 6 tasses, 12 assiettes et des couverts pour six personnes. Ces ustensiles en dépôt à la centrale de matériel de la Croix-Rouge suisse et ont pu être immédiatement expédiés.

Le temps qu'il fera aujourd'hui

Situation générale :

La zone perturbée qui s'étend de la Scandinavie à l'Allemagne et aux Alpes s'éloigne lentement vers l'est. Un anticyclone centré sur la Bretagne s'approche de l'Europe continentale.

Prévisions jusqu'à ce soir :

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : quelques chutes de neige isolées pourront encore se produire, surtout au versant nord des Alpes. Ailleurs, la nébulosité diminuera et le temps deviendra en général ensoleillé. Température comprise entre —4 et +2 la nuit, entre +3 et +8 l'après-midi. Bise faible à modérée sur le plateau, vents du nord en montagne.

Evolution prévue pour mercredi et jeudi :

Mercredi dans l'est variable, en montagne encore par moment très nuageux et chutes de neige éparses, jeudi ensoleillé. Dans l'ouest et le sud généralement ensoleillé, le matin sur le plateau quelques bancs de stratus. D'abord encore froid, jeudi hausse de la température avant tout en montagne.

Le temps qu'il a fait hier

Température :	Min. :	0°4 - Max. : 7°5
Barom. :	7 h. 30 :	970,9 mb.
	13 h. 30 :	973,4 mb.
Vent :	7 h. 30 :	O 9 kmh.
	13 h. 30 :	E 13 kmh.
Insolation :		4 h. 40
Précipitations :		1,3 mm.

KYBOURG
ÉCOLE DE COMMERCE
4, Tour-de-l'Ile - Tél. 25 10 38

Ouverture du procès des « Béliers » à Lausanne

Mais où sont les accusés ?

Impressions d'audience de notre envoyé spécial

Lausanne. — Telle fut la question qu'on se posait lors de l'ouverture du procès des Béliers, hier au Tribunal fédéral, dans l'assistance assez nombreuse, dominée par une atmosphère d'attente curieuse quand soudain, sous la grande porte, l'huissier annonça qu'aucun des accusés, quoique « dûment proclamés » ne s'était présenté. On apprit un peu plus tard qu'ils s'étaient rendus à Strasbourg pour y présenter leurs doléances devant l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Mais le président de la Cour pénale, M. le juge Cavin, enchaîne sans délai : aux termes de la loi de procédure pénale fédérale, l'absence des accusés ne met aucun obstacle à l'instruction de la cause, ni au ministère des avocats. Et pourtant, leur absence crée dans la salle une atmosphère assez curieuse, car elle suscite, en creux, la présence d'une nouvelle entité, « les Béliers », suspendue au-dessus de la Cour comme un nuage informe.

D'entrée de cause, et après une brève délibération à huis-clos, le Tribunal donne suite à la demande de Me Pache en se déclarant incompétent pour juger les accusés Saucy et Scheurer, accusés des délits d'émeute (art. 260 CPS) et de violations de domicile (art. 186 CPS). Ces deux délits doivent être jugés par une instance cantonale, les conditions de jonction de l'article 340 CPS n'étant pas réunies.

Puis c'est la lecture de l'acte d'accusation qui, par conséquent, ne comprend plus que neuf des onze accusés. Il s'agit de Jean-Claude Montavon, Pierre Grimm, Bernard Varrin, Antoine Hulmann, Jean-Pierre Beuret, Germain Chenal, Gabriel Roy, Charles Ackermann et Jean-Marc Bilat. Ils sont défendus par Me Romain de Weck et Me André Baumgartner, avocats d'office, qu'ils ont d'ailleurs récusés. L'acte d'accusation fait état d'atteinte à l'ordre constitutionnel (art. 275 CPS), de groupement illicite (art. 275 ter CPS), d'émeute (260 CPS), d'opposition aux actes de l'autorité (art. 286 CPS), de violation de domicile (art. 186 CPS) notamment.

Un interrogatoire à distance

L'interrogatoire des accusés fut remplacé par la lecture que fit le président des procès-verbaux dressés par les juges d'instruction. On renonça à lire le texte de l'interview qu'avait accordée Grimm, l'automne passé, au journal belge *Spécial*. L'assistance entendit donc les mêmes questions se répéter avec la même monotonie durant presque deux heures. Et par le truchement des réponses des inculpés on vit à nouveau se dérouler les événements de mai et de décembre 1968, l'occupation de la préfecture de Delémont et l'irruption au Palais fédéral.

Les déclarations des accusés ainsi reproduites sont assez semblables. Ils assument leur responsabilité et refusent de fournir des indications sur leurs acolytes. Ils se déclarent tous non-violents, et les faits ne semblent pas les contredire sur ce point, qui les distingue nettement du FLJ.

Des témoins sympathisants

Puis on entendit quatre témoins. D'abord M. Henri Parrat, préfet de Delémont depuis dix ans — donc « pas un jeune préfet » selon M. Cavin. Il était arrivé à la préfecture une heure après son occupation, cherchant par tous les moyens à éviter que la position des Béliers ne se durcisse, allant jusqu'à leur demander, en riant, s'il leur fallait encore quelques bouteilles de bière. Evitant ainsi toute sommation, il se fit donner la promesse que les lieux seraient évacués le lendemain à 10 heures. Cette promesse fut tenue, et M. Parrat constate qu'une compagnie de soldats aurait causé plus de dégâts avec ses souliers cloutés que ne l'ont fait « ces jeunes gens ».

Puis ce fut le tour du sergent-major Simon, chef de la gendarmerie cantonale dans le district de Delémont, qui reproduisit à peu de choses près le récit du préfet, en y ajoutant cependant que les manifestants avaient causé un immense vacarme durant toute la nuit.

Ensuite fut entendu Jean-Pierre Maître, l'un des occupants — le premier qu'on nous présenta enfin ! Il fit état de cette méthode très particulière des Béliers consistant à assigner des rendez-vous aux membres, qui ne savent pas cependant ce que le comité a décidé d'entreprendre ; c'est presque en cours de route qu'ils sont orientés sur les plans. En outre, on n'avait donné aucune directive quant à l'emploi de la force : en cas de répression policière, on aurait agi au gré des circonstances. A la demande du procureur et aux applaudissements d'une tribune comptant dans ses rangs plusieurs Béliers, il se déclare prêt à rééditer son exploit si on le lui demandait.

M. Jean Wilhelm, conseiller national de Porrentruy, nous raconta enfin les événements du Palais fédéral. On se souvient que c'est à sa sommation — il avait eu ce jour-là une extinction de voix — que les intrus avaient quitté la salle du Conseil national. Il se déclare d'accord avec eux au niveau « stratégique », mais désapprouve cette manœuvre particulière. Il voit dans le groupe des Béliers une possibilité assez heureuse de canaliser de jeunes énergies, qui sinon verseraient dans la clandestinité.

L'audience prit fin vers 17 heures. Le procès reprendra mardi à 9 h. 45 avec l'audition des trois derniers témoins.

Peter Haggemacher.

L'initiative Denner sur le logement

Un air connu...

L'entreprise Denner peut officiellement se réjouir d'avoir réussi la première partie de son offensive logement. Son initiative a été déclarée valable par la Chancellerie fédérale. 59 003 signatures ont été recensées. Il n'en fallait que 50 000.

Cette initiative, on le sait, vise à l'introduction d'un nouvel article constitutionnel sur le logement, un article qui poserait la base constitutionnelle d'un fonds national pour la construction, destiné à encourager la construction, l'acquisition de logements en toute propriété, et à garantir des loyers équitables. Tout cela a un petit air connu. Cette impression se renforce lorsqu'on apprend que l'initiative a été lancée quelques jours avant le vote sur l'initiative « droit au logement ». D'un point de vue tactique, le choix du moment était judicieux. C'est sans doute ce même souci tactique qui a conduit Denner à reprendre nombre d'idées en l'air, dont celle de M. Schwarzenbach qui songe, hélas, à lancer une nouvelle initiative frappant d'une sorte d'impôt toutes les entreprises, au pro rata du pourcentage de main-d'œuvre étrangère qu'elles utilisent, et pour financer l'infrastructure du pays, rendue de plus en plus nécessaire par la présence d'étrangers.

Mais l'initiative reprend aussi certaines idées qui ont couru dans les syndicats à propos de la prévoyance sociale, certaines intentions gouvernementales datant du dépôt à l'exportation, qui reste suspendu comme une épée de Damoclès, et, enfin, la conception même du projet Brugger sur l'encouragement au logement.

Certes, l'initiative comporte une clause de retrait. Il en allait de même de celle pour le droit au logement. Elle ne fut pas utilisée. On espère que la clause de retrait de la présente intiative sera, elle, utilisée. Car il n'est guère sain, au moment où l'on cherche à vider l'abcès politique, au moment où l'on cherche à établir la paix du logement, au moment où les pouvoirs publics mettent au point un système qui se veut différencié et efficace, au moment où, véritablement, l'opinion peut prendre conscience qu'une recherche est véritablement menée pour surmonter de manière satisfaisante ce problème du logement, que l'on propose un tel mélange d'idées confuses. Véritablement, au-delà du CAS, on peut se demander s'il n'y a pas un danger inhérent à l'irruption, devenue trop systématique, du monde proprement économique dans nos rouages de démocratie directe, une substitution de ces groupes, aguerris aux techniques d'une publicité fatalement sommaire, au canal plus réfléchi que représentent les partis. Il y a là, vraiment, une question à laquelle il faudrait réfléchir et sur laquelle il faudrait revenir.

Les clauses principales

Mais, ayant critiqué l'initiative Denner, il faut tout de même en rappeler les articulations.

Le fonds national, prévu par l'initiative, serait alimenté par l'économie privée à raison de 1,5 milliard par an, et pourrait se procurer une somme équivalente sur le marché des capitaux, de telle sorte qu'il disposerait de 30 milliards au bout de 10 ans. Pour arriver à ce résultat, il est prévu que, chaque année, les entreprises verseraient une redevance proportionnelle à leur capital pourvu qu'il dépasse, toutefois, 10 millions de francs. Suivant l'importance de ce capital, on aurait un prélèvement allant de 0,1 à 1,5 %.

On prélèverait une taxe à l'exportation de 8 % au maximum de la valeur franco frontière sur les marchandises exportées, et sur l'accroissement de la valeur des marchandises transformées dans notre pays.

Les entreprises qui emploieraient plus de 5 étrangers verseraient une contribution annuelle pouvant aller jusqu'à 500 francs par étranger qu'elles occuperaient.

Tout cet argent récolté serait prêté, pour la construction ou l'acquisition de logements, à des taux très avantageux, plus avantageux que les taux d'intérêts pris par les banques (entre 3 et 4,5 %).

Des critères sommaires

Naturellement, on se rend bien compte que cette initiative contient les mêmes défauts que ceux que l'on reprochait au dépôt à l'exportation et à l'initiative Schwarzenbach. Les critères sont sommaires. Une initiative peut avoir un capital important, une main-d'œuvre étrangère abondante et être pourtant vulnérable, avoir besoin, pour lutter sur le marché, de tous ses atouts, et non pas d'être ainsi obérée.

Enfin, tout le système est bien moins adapté aux circonstances que le fonds de roulement prévu par le Conseil fédéral : le subventionnement dégressif et remboursable qui s'inscrit fort bien dans les efforts déployés par les cantons où sévit la pénurie. On est, avec le Conseil fédéral, dans le cadre d'une recherche globale, et pourtant adaptée aux situations particulières, dans un problème qui est l'affaire de tous, au lieu qu'avec Denner, on en revient à ce dangereux penchant de trouver des boucs émissaires.

On sera amené à reparler de cette initiative lorsque, d'abord, le Conseil fédéral prendra position à son sujet, lorsque le Parlement fédéral, ensuite, sera amené à voter sur elle. On espère qu'il n'y aura pas à en parler à propos d'un vote populaire.

Jacques-Simon Eggly

● **Cas de méningite à l'école de recrues motocyclistes de Wangen A.A.** — Une recrue de l'école d'infanterie motocyclistes de Wangen s/Aar est atteinte de méningite méningococcique. Comme le communique le Département militaire fédéral, l'école de recrues de Wangen s/Aar sera isolée de lundi jusqu'à jeudi vraisemblablement. (ATS)

● **Mort du pasteur Delay.** — Le pasteur Georges Emile Delay, lauréat du Prix Emile Duboux de l'Université de Lausanne, et auteur d'un roman intitulé « Vertige sur le Marais », est mort à l'âge de 63 ans. Originaire de Provence (Vd), né à Concise, il avait obtenu sa licence à la Faculté de théologie de Lausanne, en 1937 et avait été admis l'année suivante dans le corps pastoral de l'Eglise vaudoise. Il fut pasteur à Nyon, à Assens, à Lausanne et enfin à Cuarnens depuis 1963. (ATS)

VU DE BERNE

Le vertige des Béliers

(De notre correspondant à Berne)

Un procès, qui fut naguère reporté, s'est ouvert devant le Tribunal fédéral. Une manifestation, ponctuée de discours fulgurants, a précédé cette ouverture, à Lausanne. A Strasbourg pourtant, tandis qu'à Lausanne les accusés faisaient défaut, les Béliers en appelaient à une sorte de conscience des droits de l'homme européenne qui aurait à clouer la Suisse au pilori, comme on le fit, par exemple, de la Grèce, voilà où aboutit le vertige systématique organisé où l'on a conduit une certaine jeunesse jurassienne.

Tandis qu'ils frémissaient à l'écoute de formules qu'un Maurras ou un Barrès auraient eux-même trouvés excessives, que la majorité du peuple suisse, en tout cas, pour ne pas dire sa quasi-unanimité, ne comprend absolument pas, ils ont les yeux fixés sur une sorte de point de mire que les hypnotisés. Qu'on les interroge à la télévision, et c'est un engrenage de formules, de revendications aussi violentes que vagues et filandreuses qui font apparaître leurs vues comme terriblement courtes.

Bizarre mariage

Car en voilà assez ! les coupables, ce ne sont pas ceux qui ont commis des chahuts, ou même des délits ; auxquels on s'est peut-être attaché avec trop de rigueur. Même si l'on admet que les actes qui ont entouré l'occupation de la préfecture de Delémont, ont été plus graves que la seule irruption au Conseil national, il faut aussi sentir combien tous ces actes résultent d'une même excitation. Cette excitation, elle est due aux chefs du mouvement séparatiste qui ne savent plus s'arrêter sur le chemin de leur propre ennivrement verbal. Ainsi se produit ce bizarre mariage entre une littérature d'un autre âge et un style d'action révolutionnaire. Nous sommes en plein déphasage par rapport à la réalité.

La réalité, s'est l'affaire jurassienne. Ce n'est pas nous qui irons dire qu'il n'y a pas d'affaire jurassienne. Et ce n'est pas nous qui irons nier que l'ampleur et la gravité de cette affaire ont tenu, pour beaucoup, aux maladresses et au blocages mentaux des Bernois. Mais enfin, précisément, la procédure est débloquée. Le pas fondamental, la reconnaissance du droit des Jurassiens à se prononcer sur leur sort, a été franchi.

La question des Jurassiens de l'extérieur ne change rien au résultat que l'on peut escompter : un Jura-Sud qui veut rester bernois, un Jura-Nord qui ne le veut pas. Ce dernier, au détriment de l'unité du Jura, aura le moyen de se séparer, si le statut d'autonomie, dans le cadre du canton de Berne, qui sera proposé ne lui convient pas. Un Jura unifié dans un statut d'autonomie, avec un climat apaisé, ce pourrait être une solution tansitoire, ménageant un avenir dans le sens souhaité par les séparatistes. Un Jura divisé, ce pourrait être une source de nouveaux problèmes ultérieurs. Mais, au moins, le Jura-Nord serait délivré aussitôt de ce poids qui lui pèse tant : il ne serait plus bernois.

Une voie réelle qui s'ouvre

Dans un cas comme dans l'autre, il y a une voie réelle qui s'ouvre. Si, au lieu de souffrir parce que les modalités qui s'offrent ne donnent pas au processus toutes les marques extérieures d'une victoire totale du mouvement séparatiste, le Rassemblement jurassien voulait bien prendre acte dans l'apaisement de ce qui est acquis, et ne plus jouer au défenseur d'une cause martyre, on pourrait aboutir maintenant à quelque chose de digne et de sérieux. La Confédération l'a bien voulu ainsi, en nommant cette commission des Sages, dont l'influence essentielle ne sera jamais assez reconnue.

Peut-être que la sagesse et l'opportunité politique eussent commandé de ne pas poursuivre, avec une interprétation aussi stricte de la justice, les Béliers délinquants. C'est, ici, l'horreur du Suisse moyen pour le désordre, qui a joué. Soulignons tout de même, en fait de liberté, que le Palais fédéral est un des très rares palais officiels dans le monde, où l'on peut entrer sans se heurter à un service d'ordre, où le président de la Confédération laisse passer devant lui la commerçante du village voisin qui vient visiter.

Jacques-Simon Eggly.

Négociations Suisse - CEE

Deuxième round

Bruxelles. — (AFP) Le deuxième round des négociations entre la Suisse et la Communauté européenne a débuté ce matin à Bruxelles au siège de la Commission des communautés européennes. Ouvertes en novembre 1970, ces négociations doivent permettre à la Suisse (qui n'est pas candidate à l'adhésion au Marché commun) de trouver un arrangement avec la CEE « aussi étendu que possible ». Il n'existe pas jusqu'à présent, d'accord qui pourrait servir de modèle à ce genre de relations entre la Communauté et un pays européen.

Les négociations dureront toute la semaine. Elles sont conduites du côté suisse par M. Paul Jolles, ambassadeur, chef de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, accompagné de M. Paul Wurth, ambassadeur de la Confédération auprès de la CEE et de M. Pierre Languetin, chef de la délégation suisse auprès de l'AELE.

Des groupes d'experts seront vraisemblablement constitués cette semaine pour examiner les différents dossiers qui font l'objet de la négociation : arrangements douaniers, agriculture, questions économiques et monétaires.

● **Loterie à numéros : 400 000 francs à un Italien d'Yverdon.** — Un travailleur italien domicilié dans la région d'Yverdon a gagné 399 291 francs à la Loterie suisse à numéro. Ayant été le seul à trouver la combinaison de six chiffres, il n'a pas eu à partager le gros lot. (ATS)

● **Le Troisième Arrondissement des chemins de fer privé de courant.** — Depuis lundi matin à 5 h. 30, la plus grande partie du Troisième Arrondissement et privée de courant. L'origine de la panne n'a pas été découverte. A l'exception de la ligne Zurich-Coire, toutes les lignes aboutissant à la gare de Zurich sont paralysées. (ATS)

SKI

Après les Marécottes les Crosets attendent la jeunesse du ski romand

Les samedi 27 et dimanche 28 février prochain, la charmante station des Crosets sera le rassemblement de la jeunesse de compétition romande. En effet, plus de 80 OJ du giron jurassien, de la Romandie, du Tessin et du Valais, seront aux prises pour décrocher les titres de la région ouest, avant de les disputer sur le plan national. Un slalom géant et un spécial en deux manches sont au programme. L'enneigement est actuellement parfait, et nul doute que les belles pistes des Crosets soient favorables à nos meilleurs représentants valaisans, qui dont démontré aux Marécottes une très grande forme. Les Hauts-Valaisans se sont d'ailleurs brillamment comportés à cette occasion, remportant tous les titres cantonaux, à l'exception de celui de la descente filles. Il est donc presque certain que nous pourrons dimanche prochain fêter des victoires valaisannes. Nous donnerons le détail du programme dans une prochaine édition.

La Fête du ski à Evolène

Le vendredi 19 mars, jour de la Saint-Joseph, Evolène sera le rendez-vous de tous les skieurs de piste, de tourisme et de fond. Le programme prévoit en effet la possibilité de se mesurer dans un slalom chronométré, des cours de ski, ainsi que des parcours de fond et de tourisme spécialement aménagés pour cette journée.

Selon les conditions atmosphériques, il sera également organisé des vols depuis l'aérodrome de Sion à la pointe de Vouasson.

Les inscriptions doivent parvenir à l'AVS jusqu'au 13 mars, en versant au CCP 19-1537 Sion la somme de F. 10.— par personne. A partir de trois personnes de la même famille, une réduction de F 2.— sera acordée. Les inscriptions tardives seront prises par l'ESS d'Evolène le jour même, au prix de F 12.—.

TENNIS DE TABLE

Les championnats suisses

Aux championnats suisses, qui se sont terminés à Bâle, le titre du simple dames a également changé de détentrice. La Lausannoise Christiane André a succédé à la Bernoise Vreni Lehmann, qu'elle a battue en finale. Seuls finalement, Christiane André-Monique Jaquet en double dames et Vreni Lehmann-Marcel Grimm en double mixte, ont réussi à conserver leur titre, celui du double messieurs étant revenu à Marcel Grimm-Bernard Chatton, vainqueur en finale des champions 1970, Paul Birchmeier-Guenter Dittli .

HOCKEY SUR GLACE

Les championnats du monde sur le petit écran

A l'occasion des championnats du monde de hockey sur glace, qui se dérouleront dans notre pays pour les groupes A et B. la télévision romande a établi comme suit le tableau des retransmissions, étant entendu qu'à part les matches disputés à La Chaux-de-Fonds (noir et blanc seulement) toutes les rencontres seront filmées en couleurs. Voici qui réjouira de nombreux fervents de la « rondelle ».

Vendredi 5 mars, à 20 h. 50 : Suisse-Autriche, à Lyss.

Samedi 6 mars, à 21 h.: Suisse-Norvège, à Lyss.

Dimanche 7 mars, à 22 h. 35 : Allemagne de l'Est-Pologne, à Lyss.

Lundi 8 mars, à 20 h. 50. Suisse-Pologne, à La Chaux-de-Fonds.

Mardi 9 mars, à 21 h. 20 : Suisse-Yougoslavie, à La Chaux-de-Fonds.

Jeudi 11 mars, à 21 h. 40 : Suisse-Japon, à La Chaux-de-Fonds.

Samedi 13 mars. à 20 h. 30 : Suisse-Allemagne de l'Est, à Berne.

Dimanche 14 mars, à 17 h.: Suisse-Italie, à Lyss.

Dimanche 14 mars, à 22 h.: Allemagne de l'Est-Norvège, à La Chaux-de-Fonds.

Vendredi 19 mars, à 16 h.: URSS - Allemagne de l'Ouest, à Berne.

Vendredi 19 mars, à 20 h. 25 : Tchécoslovaquie-USA, à Berne.

Samedi 20 mars, à 21 h.. USA-Suède, à Berne.

Dimanche 21 mars, à 16 h.: Tchécoslovaquie-Suède, à Berne.

Dimanche 21 mars, à 21 h. 10 : URSS-Finlande, à Berne.

Lundi 22 mars, à 16 h.: Tchécoslovaquie-Allemagne de l'Ouest.

Mardi 23 mars, à 16 h.: Suède-Allemagne de l'Ouest, à Berne.

Mercredi 24 mars, à 17 h. 05 : Suède-Finlande, à Berne.

Vendredi 24 mars, à 20 h. 05 : URSS-Tchécoslovaquie, à Berne.

Vendredi 26 mars, à 15 h.: Finlande-Tchécoslovaquie, à Berne.

Vendredi 26 mars, à 20 h. 05 : Suède-URSS.

Samedi 27 mars, à 21 h. 05 : URSS-Allemagne de l'Ouest ou Tchécoslovaquie-USA, à Berne.

Dimanche 28 mars, à 21 h. 10: USA-Suède, à Genève.

Lundi 29 mars, à 18 h. 05: URSS-Finlande ,à Genève.

Lundi 29 mars, à 21 h. 15 : Tchécoslovaquie-Suède, à Genève.

Mardi 30 mars, à 21 h. 30 : URSS-USA, à Genève.

Jeudi 1er avril, à 16 h.: Suède-Finlande, à Genève.

Jeudi 1er avril, à 21 h.: URSS-Tchécoslovaquie, à Genève.

Samedi 3 avril, à 15 h. 05 : Tchécoslovaquie-Finlande, à Genève.

Samedi 3 avril, à 19 h.: URSS-Suède, à Genève.

HOCKEY SUR GLACE. — Une semaine après avoir remporté le titre de champion suisse en volley-ball et basket-ball, l'Université de Genève vient de remporté un nouveau succès en s'imposant très nettement en finale du Championnat suisse universitaire de hockey sur glace face à Berne.

PATINAGE ARTISTIQUE

Chute de Charlotte Walter

A la veille du début des championnats du monde, à Lyon, la championne suisse Charlotte Walter a fait une violente chute à l'entraînement. Elle souffre d'un gros hématome à la cuisse, ce qui risque de l'empêcher de prendre part à la compétition. Une autre patineuse, l'Allemande de l'Ouest Eileen Zillmer, à d'ores et déjà déclaré forfait à la suite d'une chute faite à l'entraînement.

BOXE. — Victoire de Marcel Cerdan : Au Palais des Sports de Paris, le poids welter français Marcel Cerdan a remporté la 49e victoire de sa carrière de professionnel (en 52 combats). Il a battu aux points en dix reprises le Jamaicain Ricky Porter, celui-là même qui avait pris le meilleur sur l'Annecien Roger Ménétrey le 24 janvier dernier à Lyon par arrêt de l'arbitre sur blessure à la 4me reprise. Le combat de Paris a d'ailleurs bien failli connaître la même issue. Cerdan fut lui aussi sérieusement touché à une pommette par un coup de tête du Jamaicain à la 4me reprise.

Mémento

Monthey

Pharmacie de service : Raboud, tél. 4 23 02.

Martigny

Pharmacie de service : Vouilloz, tél. 2 21 79.

Hôpital : Horaire des visites : tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 heures à 20 heures. Tél 2 26 05

Ambulances officielles, tél. 2 26 86 - 2 24 13 - 2 15 52.
Pompes funèbres : Marc Chappot et Roger Gay-Crosier tél. 2 26 86 - 2 24 13 et 2 15 52, rue Octodure 2.

PATINOIRE

13 h. 30, patinage public.
18 h. 30, match scouts.
20 h. 30, patinage public.

Sion

PATINOIRE

Patinage
17 h. 15, Club de patinage.
18 h. 15, HC Sion.
20 h. 30, patinage

Sierre

Pharmacie de service : Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.

Les ensevelissements dans le canton

Chamoson : 10 heures, M. Louis Besse.

Monthey : 10 h. 30, M. François Guedon.

Leytron : 10 h. 30, Mme Maurice Cleusix, née Marie-Louise Vouillamoz.

Savièse : 10 h. 30, Mlle Angèle Héritier.

CINEMAS

MARTIGNY — Etoile

Ce soir mardi (18 ans révolus), Dernière du film mystérieux, angoissant
Devilman Story
Dès mercredi 24 (18 ans révolus)
Michel Constantin et Senta Berger dans
Les Etrangers

MARTIGNY — Corso

Ce soir mardi (16 ans rév.) Dernière séance du film de Karel Reisz
Isadora
Dès mercredi 24 (18 ans révolus)
Le plus remarquable des films de Claude Chabrol
La Rupture

FULLY — Michel

Aujourd'hui : Relâche.
Jeudi 25 (18 ans révolus)
Devilman Story
Vendredi 26 et samedi 21 (18 ans rév.)
Elle boit pas, Elle fume pas,
Elle drague pas, mais elle cause !

Détendez-vous au cinéma

Programme T.V.

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 Il faut savoir
18.10 C'était hier : l'abbé Bovet
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Plum-Plum
19.05 Foncouverte (24). Feuilleton
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 (C) Les Aventures d'Arsène Lupin
21.20 **Regards - Il avait les cheveux longs**
22.30 Téléjournal
Artistes de la semaine

Sur nos ondes

SUISSE ROMANDE (392,6 m - 764 kc - 120 kW)

12.00 Inf. — 12.05 Aujourd'hui, On cause, on cause, Un an déjà... — 12.30 Miroir-midi — 12.45 Le carnet de route — 13.00 Variétés-magazine — 13.00 Mardi les gars, Cause commune — 14.05 Réalités — 15.05 Concert chez soi — 16.05 Les Deux Orphelines (9) — 17.05 Bonjour les enfants ! — 18.00 Inf. — 18.05 Le magazine de la musique — 18.30 Le micro dans la vie — 19.00 Le miroir du monde — 19.30 La Chaîne du bon cœur — 22.30 Informations — 23.25 Miroir-dernière.

SPORT-TOTO. — Liste des gagnants du concours No 8 des 20-21 février : 9 gagnants avec 12 points, Fr. 8064,85 ; 221 gagnants avec 11 points, Fr. 328,45 ; 1953 gagnants avec 10 points, Fr. 37,15 ; 11 762 gagnants avec 9 points, Fr. 6,15. — Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.

LOTERIE SUISSE A NUMÉROS. — Liste des gagants du tirage No 8 au 20 février : 4 gagnants avec 5 numéros plus le numéro compl., Fr. 101 125,25 ; 129 gagnants avec 5 numéros, Fr. 3135,70 ; 8831 gagnants avec 4 numéros, Fr. 45,80 ; 163 897 gagnants avec 3 numéros, Fr. 2,45.

ENFIN LES FEMMES VOTENT...
ET CASSIUS CLAY BOXE...
MAIS QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?...
VENEZ LA VOIR AU CARNAVAL
CHEZ TIP-TOP
A CHAMOSON

Abonnez-vous à notre journal

Fiancés ou amateurs de meubles

Offre de la semaine

Prix discount

MOBILIER COMPLET comprennant :

1 CHAMBRE A COUCHER classique avec grand lit ou lits jumeaux + literie ou une CHAMBRE A COUCHER moderne avec lits jumeaux et literie.

1 SALON
comprennant : 1 divan-couche, 2 fauteuils sur roulettes et une table-guéridon.

1 SALLE A MANGER
comprenant : 1 meuble vaisselier ou paroi, 1 table avec rallonges et 6 chaises.

CUISINE
comprenant : 1 table avec rallonge et tiroir, 2 chaises et 2 tabouret, l'ensemble recouvert de formica à choix et avec peids chromés et 1 magnifique tapis avec antidérapant.

Prix exceptionnel : Fr. 5450.— le mobilier.

Exposition permanent
LUYET, MEUBLES - SAVIÈSE
Tél. (027) 2 54 25

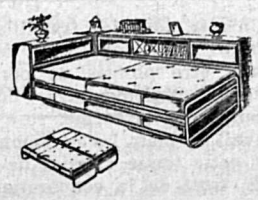

TOUT POUR SE MEUBLER

MEUBLES D'OCCASION
EN TOUS GENRES
MEUBLES DE STYLES DIVERS
JOS. ALBINI - MONTREUX
18, avenue des Alpes
Télphone (021) 61 22 02

Grand choix de beaux meubles de différents styles

Commodes, secrétaires, bureaux, chevets, lustres, bibelots, poudreses, tables à écrire Louis XV et Louis XVI, vitrines, **très beaux salons style Empire.**

Magnifique salon Louis XV corbeille

bois noyer sculpté, avec grand canapé et bergères très confortables, tous les coussins plumes, tissu beau velours Louis XV teinte OR.
Chaises gondoles et Louis XVI, tables rondes.

BELLE COLLECTION DE MEUBLES DES TYLES VALAISANS

Bahuts, tables, vaisseliers, encoignures, petits meubles, armoires, portes, bureaux morbiers, rateliers, channiers, etc.

Très belle vis de pressoir
Divers meubles peints

S'adresser à **Mme R. HERITIER**
Maison Jos. ALBINI, Antiquités
44, Sommet du Grand-Pont - SION
Tél. (027) 2 27 67
36-12

ASSA

Grâce à la compétence de ses 18 succursales et agences réparties dans toute la Suisse, ainsi que de son important réseau de correspondants étrangers

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

est en mesure de transmettre vos annonces aux journaux du monde entier, dans les meilleurs délais, et au tarif officiel de chaque publication.

ASSA

Ford

Cessez de vous ennuyer au volant
Roulez Capri
Made in Germany
1300, 1500, 1700, 2000, 2300
L, XL, XLR, GT XLR

Nos occasions

rénovées et garanties — FORD extra — livrées prêtes à l'expertise

CRÉDIT FACILE
GRAND CHOIX

de 800 à 2800 francs

1 VW 1500 S	1964
1 Renault R 8	1965
1 VW 1500 S	1964

de 2800 à 4800 francs

1 Citroën fourg.	1968
1 Opel 1700 stw.	1965
1 Renault 10	1967
1 NSU 1200	1968
1 Austin 850	1967
1 Opel 1700	1965
1 12 M stw.	1968
1 Opel Reckord 1700	1966
1 Fiat 1500 L	1967
1 Simca 1501 GLS	1967

dès 4800 francs

1 17 M RS	1968
1 17 M	1967
1 bus Fiat 238	1968
1 Fiat 124 sport coupé	1968
1 Cortina GT	1967
1 Commodore coupé	1967
1 Escort 1100	1969
1 Opel 1900 S	1970
1 Cortina 1600 E	1969
1 12 M	1967
1 Opel Reckord	1967
1 Fiat 125	1967
1 VW Combi	1968

Exposition ouverte tous les samedis

Garage Valaisan
Kaspar Frères
SION - Tél. (027) 2 12 71 - 72

Vente exclusive :
SION :
J.-L. Bonvin, tél. (027) 8 11 42
Walpen Jean-Pierre, tél. (027) 8 11 42
MARTIGNY :
Filippi Alain-Bernard (026) 2 52 34
Tresoldi Attilio, tél. (027) 2 12 72
CENTRE DE DIAGNOSTIC
36-2849

JAPON

Pékin durcit sa position

Pékin, 22. — (AFP) Pékin durcit sa position à l'égard du gouvernement Sato et semble désireux d'accentuer ses contacts avec les secteurs de l'opinion publique japonaise favorables à une normalisation des relations sino-japonaises, tel est l'enseignement que les observateurs retirent de la première phase des négociations en cours à Pékin pour le renouvellement de l'accord commercial sino-japonais et qui entrent aujourd'hui dans leur deuxième semaine.

Le chef de la délégation japonaise, Aiichiro Fujiyama qui est également le chef du « lobby » parlementaire japonais partisan d'un rapprochement avec Pékin, a été l'hôte dimanche soir du vice-président de l'Assemblée nationale chinoise, Kuomojo, qui a notamment déclaré : « Nous sommes convaincus que vous, messieurs, qui êtes résolus à la normalisation des relations sino-japonaises pourrez certainement balayer tous les obstacles mis en place par le gouvernement Sato et apporter de nouvelles contributions à l'amitié sino-japonaise. »

Les observateurs estiment que la politique actuelle de la Chine envers le Japon se situe dans la perspective de la période qui débutera au Japon lorsque le gouvernement changera de mains.

Dans cette optique, Pékin se montre disposé à développer le dialogue avec le courant d'opinion dont Aiichiro Fujiyama est le porte-parole, mais il semble rejeter le dialogue avec le gouvernement Sato considéré par les Chinois comme « le complice des agresseurs américains dans l'extention de la guerre d'Indochine », et accuse de participer au « complot » visant à créer « une Chine et un Taiwan » (Formose).

ITALIE

L'archevêque de Reggio prisonnier dans une église

Reggio de Calabre, 22. — (AFP) Des heurts violents se sont produits, lundi matin, dans plusieurs endroits de Reggio de Calabre entre manifestants et forces de police.

Sur la « Piazza d'Italia », au centre de la ville où s'étaient rassemblés quelque deux mille manifestants, les forces de l'ordre, après avoir sommé ceux-ci de se disperser, les ont violemment chargés. Plusieurs pelotons de carabiniers et de policiers ont participé à ces « opérations » et ont utilisé des lances de pompiers avec de l'eau colorée en rouge. Les échauffourées ont duré plus de deux heures puis le calme a été rétabli.

Mgr Giovanni Ferro, archevêque de Reggio de Calabre, qui s'est rendu dimanche dans le quartier insurgé des Sbarre pour lancer un appel au retour au calme a été bloqué pendant deux heures par une foule hostile dans l'église paroissiale du quartier.

■ Rome, 22. — (AFP) Lundi a commencé la « Semaine de lutte » organisée par les grandes centrales syndicales contre le projet de réforme fiscale soumis par le gouvernement au Parlement. Les syndicats demandent notamment de plus amples dégrèvements fiscaux au profit des travailleurs, une réduction des impôts indirects sur les denrées et objets de première nécessité, et une augmentation des impôts directs concernant les revenus les plus élevés. Ces revendications, qui suscitent des polémiques au sein de la coalition gouvernementale de centre-gauche et remettent en question les calculs du ministre (social-démocrate) des Finances, seront appuyées par des débrayages pour permettre aux assemblées de travailleurs d'en discuter dans les entreprises.

BELGIQUE

Le sort des juifs en URSS, une affaire privée ?

Paris, 22. — (AFP) La réunion à Bruxelles d'une conférence mondiale des communautés juives sur le sort des Juifs soviétiques a suscité de la part de l'URSS des réactions d'une vivacité exceptionnelle. Bien que les Juifs ne constituent que 1,2 % de la population de l'Union soviétique, la mise en cause de leur statut dans l'arène internationale est considérée par les dirigeants de Moscou comme une immixtion intolérable et une provocation.

Il est vrai que les organisations sionistes ont pour la première fois à cette occasion réussi à mobiliser la quasi totalité des organisations confessionnelles et communautés israélites du monde, dont plusieurs — comme par exemple l'important Congrès juif mondial — tiennent à ne pas être confondues avec le sionisme. Six cents délégués, représentant 40 pays, sont attendus à Bruxelles, où la conférence s'ouvrira le 23 février, par l'audition des témoignages d'un certain nombre de Juifs ayant été autorisés récemment à quitter l'Union soviétique.

Ce succès a été facilité par l'émotion qu'ont suscités dans l'opinion mondiale juive le procès de Leningrad (décembre dernier) et les nombreuses arrestations opérées en URSS parmi des Juifs accusés d'activités sionistes, ce qui est assimilé, en URSS, comme l'a souligné encore la *Pravda* du 20 février, à la haute trahison envers la patrie.

Le président Nixon encourage les études

Washington, 22. — (DPA) Le président Nixon veut accorder 1,9 milliard de dollars de plus pour l'encouragement aux études. Il a proposé lundi au Congrès un programme qui prévoit une combinaison de diverses aides financières, ainsi que l'institution d'une organisation nationale d'aide qui s'efforcera de trouver des moyens supplémentaires dans les milieux privés.

● **Actionnez l'avertisseur acoustique et réduisez la vitesse arrêtez-vous si nécessair lorsque les enfants ne prennent pas garde au trafic.**

INDOCHINE

Laos : Troupes sud-vietnamiennes assiégées

Saigon, 22. — (AFP) **Les Bérêts rouges sud-vietnamiens résistaient encore lundi matin au Laos aux assauts des 3000 soldats nord-vietnamiens qui leur livrent depuis vendredi matin de furieux combats. Installés sur une colline, ces rangers, dont le nombre n'est pas connu avec précision, sont assiégés depuis deux jours par les Nord-Vietnamiens, à neuf kilomètres seulement de la frontière sud-vietnamienne.**

Un autre bataillon de rangers, qui s'est replié hier au Sud-Vietnam, a enregistré des pertes qui ne sont pas officiellement connues, mais on parle à Saigon de 350 soldats mis hors de combat. Ce chiffre serait le plus élevé enregistré au cours d'un seul affrontement depuis l'entrée des troupes sud-vietnamiennes das le Royaume du Laos.

Sur la piste Ho Chi Min, elle-même, la situation est confuse : dans certains secteurs, la pression des troupes nord-vietnamiennes s'est relâchée, dans d'autres, au contraire, les soldats nord-vietnamiens s'opposent toujours avec violence à la progression des troupes sud-vietnamiennes. Celles-ci sont contenues par les forces « ennemies » dans un périmètre de vingt-cinq kilomètres à l'intérieur du royaume laotien.

Les forces du FNL ont d'autre part intensifié leurs actions de guérilla et leurs bombardements contre les bases arrières américaines et sud-vietnamiennes.

Dans le nord du pays, la capitale royale Luang Prabang est encerclée à 70 % par les forces communistes. Au nord et au sud-est, les Nord-Vietnamiens n'en sont qu'à quinze kilomètres, et une contre-attaque destinée à desserrer leur étreinte a récemment tourné court. La circulation routière entre la capitale royale et Vientiane est assez précaire et les renforts affluent des deux côtés.

Milieux diplomatiques optimistes

L'inquiétude éprouvée par certains milieux dirigeants laotiens n'est cependant pas partagée par les milieux diplomatiques occidentaux où l'on fait remarquer que les Nord-Vietnamiens n'ont en apparence aucun intérêt à distraire des forces importantes contre la capitale royale alors que leur principal objectif devrait être de limiter les dégâts. causés par l'intervention sud-vietnamienne sur la piste Ho Chi Minh .

■ Hong Kong, 22. — (AFP) M. Phoumi Vongvichit, secrétaire général du Front patriotique Lao, a adressé un message urgent à la Grande-Bretagne et à l'URSS, coprésidents de la Conférence de Genève de 1962, dans lequel il affirme que de nouvelles trouupes thais ont été envoyées au Laos à la demande des Etats-Unis.

■ Saigon, 22. — (Reuter) **L'intervention sud-vietnamienne au Laos a permis de prévenir une occupation nord-vietnamienne des cinq provinces septentionales du Sud-Vietnam », a déclaré le président Nguyen van Thieu dans un discours aux fonctionnaires lundi à Vung Tau.**

AMÉRIQUE DU SUD

Uruguay : M. Gomide libéré après 7 mois

Montevideo, 22. — (AFP) Le consul brésilien Aloysio Dias Gomide, enlevé il y a sept mois par les Tupamaros, a été libéré dimanche, annonce-t-on de source officielle à Montevideo.

M. Dias Gomide a passé exactement 205 jours en captivité. Il avait été enlevé le 31 juillet dernier au matin par six guérilleros dont une femme qui, s'étant fait passer pour des employés des téléphones, avaient pénétré dans son domicile et l'avaient entraîné, vêtu de son seul pyjama. Au même moment, d'autres guérilleros avaient enlevé le fonctionnaire américain Dan Mitrone mais avaient échoué dans une entative visant deux fonctionnaires américains qui s'étaient défendus.

Le 2 août suivant, les Tupamaros avaient réclamé en échange de leurs deux otages la libération de tous les prisonniers politiques (environ 200) et leur envoi au Mexique, au Pérou ou en Algérie, proposition que le gouvernement avait immédiatement repoussée.

Le 12 décembre, le ministre uruguayen des Affaires étrangères M. Jorge Peirano, révéla que dans une lettre à Mme Dias Gomide les Tupamaros réclamaient une rançon d'un million de dollars. Mais on devait apprendre le 10 janvier suivant qu'une collecte organisée au Brésil par la femme du consul n'avait rapporté que le quart de cette somme. De son côté, le gouvernement uruguayen offrait huit millions de pesos pour tout renseignement permettant de retrouver les prisonniers des Tupamaros. Les Tupamaros, qui entre-temps, le 8 janvier, avaient enlevé l'ambassadeur anglais Jackson, devaient répliquer le 26 janvier en affirmant qu'ils exécuteraient leurs prisonniers si la police approchait de leur lieu de détention.

Le 30 janvier, Mme Dias Gomide regagna Montevideo. Au début de février, on assura, sans que l'information soit confirmée qu'elle avait fait parvenir 250 000 dollars aux ravisseurs de son mari.

Le 13 février, les Tupamaros firent savoir que les négociations étaient terminées et que M. Dias Gomide serait libéré lorsque les garanties individuelles seraient rétablies en Uruguay.

Le 21 février : sur décision du Parlement et malgré l'opposition du président Pacheco, les garanties individuelles sont rétablies. M. Dias Gomide est libéré.

MOYEN-ORIENT

Construction de quartiers juifs à Jérusalem approuvée

Jérusalem, 21. — (Reuter) Le Conseil municipal de Jérusalem a approuvé à une forte majorité le projet de construction de 20 000 unités d'habitation dans l'est de Jérusalem, en territoire jordanien occupé.

Le maire de la ville avait fait campagne contre le projet du point de vue esthétique.

Le secrétaire général des Nations Unies, U Thant, avait aussi critiqué le projet, protestant lors de la construction des premiers bâtiments près du siège des Nations Unies à Jérusalem.

■ Le Caire, 22. — (AFP) Le roi Hussein de Jordanie a annulé sa visite au Caire en raison des réserves exprimées par le gouvernement égyptien sur la présence de M. Wasfi el Tell, premier ministre jordanien, dans la délégation du souverain hachémite, annonçait lundi matin l'officieux *Al Ahram*.

Le gouvernement égyptien aurait fait savoir au souverain jordanien que « le moment n'était pas propice à une visite au Caire de M. Wasfi el Tell envers lequel l'Egypte avait déjà exprimé des réserves ». Le gouvernement égyptien aurait, souligne *Al Ahram*, exprimé ces réserves tout en admettant le droit absolu du roi Hussein de choisir le premier ministre qu'il désire.

● Tunis, 22. — (AFP) M. Gregorio Lopez Bravo, ministre espagnol des Affaires étrangères est arrivé lundi matin à Tunis pour une visite officielle de deux jours.

ÉTATS-UNIS

Tornade en Louisiane : plus de 65 morts

Inverness, 22. — (AFP) Une cinquantaine de tornades ont ravagé dimanche soir le nord-est de la Louisiane et l'ouest de l'Etat du Mississipi, semant la terreur sur un parcours de plus de 150 km. et causant des dégâts qui n'ont pu être encore évalués.

Le bilan provisoire des victimes est de 65 morts et de plusieurs centaines de blessés. Il était de 47 morts à minuit, mais les informations parvenues lundi matin des deux comtés les plus touchés du Mississippi font état de destructions qu'on ne soupçonnait même pas la veille au soir. C'est ainsi que sur les 50 maisons de Pugh City, sept seulement, apprend-on, sont encore debout, et le nombre des tués est de 16 pour ce seul hameau.

Il est à craindre que les fouilles, qui ont été immédiatement entreprises dans les ruines des quelques douzaines de villes et de villages situés dans la ligne des tornades à l'est et à l'ouest de la vallée du Mississippi, ne révèlent la présence d'autres victimes au cours de la journée de lundi. Un porte-parole des services de la défense civile chargée d'organiser les secours a déclaré : « Nous ne savons pas combien il y a de morts, combien il y a de blessés, ni combien peuvent encore. être sous les ruines ».

Bernadette Devlin rend visite à Angela Davis

San Francisco, 22. — (AFP) Bernadette Devlin, la plus jeune membre de la Chambre des Communes, où elle représente une circonscription d'Irlande du Nord, a rendu visite dimanche à la militante noire Angela Davis dans sa prison de Marin County, en Californie. Mlle Devlin, qui a elle-même passé plusieurs mois dans une prison de l'Ulster pour avoir participé aux émeutes de Londonderry, a pris la parole devant un rassemblement de 4000 étudiants et universitaires à San Francisco.

Bernadette Devlin n'a pas voulu révéler le contenu de son entretien de 20 minutes avec la jeune Noire qui fut assistante de philosophie à l'Université de Californie avant d'être arrêtée pour avoir, selon une chambre de mises en accusation, fourni des armes à des militants noirs tentant de s'évader de la salle du tribunal où ils étaient jugés. « Angela Da vis et moi, a-t-elle dit en substance, participons au même combat, le combat pour la libération de nos peuples, et je suis persuadée que si elle n'avait pas été de race noire et si elle n'avait pas été communiste, elle ne se trouverait pas aujourd'hui en prison. »

■ Fort Pierce, 22. — (AFP) Le maire de Fort Pierce, en Floride, a décrété dimanche le couvre-feu à partir de 21 heures jusqu'à l'aube à la suite des violents incidents raciaux qui ont éclaté dans la soirée de samedi, et au cours desquels trois jeunes Noirs ont été blessés par balles. La police a arrêté 29 personnes.

UNION SOVIÉTIQUE

Session ordinaire du Comecon à Moscou

Moscou, 22. (AFP) Une session ordinaire du Comité exécutif du « Comecon », (Comité d'entraide économique des pays de l'Est), se tiendra mardi à Moscou, apprend-on lundi soir.

Les travaux de la session se dérouleront au niveau des vice-présidents du Conseil et des ministres des Etats membres du Comecon, ajoute-t-on.

On pense que l'ordre du jour de la session sera consacré à l'examen du projet des directives économiques du 24me Congrès du parti communiste de l'URSS qui se tiendra le 31 mars prochain.

Les représentants des pays de l'Est ont été accueillis à leur arrivée aujourd'hui par MM. M. A. Lessetchko, vice-président du Conseil des ministres de l'URSS et N. V. Fadeev, secrétaire du Comecon, indique l'agence Tass.

POINT DE VUE

Le tabac : 4 fois plus dangereux que la voiture

Un effort soutenu de la part des autorités chargées de la santé et de l'éducation s'impose pour modifier l'habitude de l'usage du tabac qui est si profondément ancrée dans la société moderne, et pour prévenir l'extension chez les jeunes.

C'est ce qu'a déclaré le Conseil exécutif dans une résolution où il prie l'OMS de poursuivre ses études sur les effets du tabac. L'OMS doit continuer à aider les pays dans l'action antitabac et s'assurer la collaboration de l'ONU et des institutions spécialisées pour promouvoir l'évolution sociale nécessaire et en étudier les conséquences économiques.

Un rapport soumis au Conseil exécutif propose que chaque pays établisse une commission centrale chargée de mettre au point la lutte contre le tabac. Parmi les mesures législatives qui pourraient être prises, le rapport énumère : avertissement obligatoire sur les paquets de cigarettes et dans la publicité relatif au danger de fumer ; Interdiction de fumer dans les lieux et les transports publics ; taxation différentielle en faveur des cigarettes ayant une faible teneur en goudron et en nicotine ; majoration des taxes sur les cigarettes et limitation de la publicité.

Le rapport souligne que le succès de la lutte contre le tabac dépend de l'éducation plutôt vue de la contrainte .Les médecins et le personnel sanitaire ont une responsabilité toute spéciale dans ce domaine et devraient donner le bon exemple en s'abstenant de fumer. Plusieurs pays ont déjà interdit la publicité pour le tabac à la télévision et dans les cinémas.

Au cours de la discussion, divers membres du Conseil ont signalé les faits suivants :

— Le coût du point de vue médical des conséquences nocives de l'usage de la cigarette aux Etats-Unis s'élève à $ 5300 millions par an, soit 20 % de plus que les $ 4400 millions dépensés pour acheter des cigarettes (non compris les impôts).

— En Angleterre et au Pays de Galles, quelque 30 000 personnes meurent avant l'âge de 65 ans parce qu'elles fumaient ; ainsi le tabac provoque en une seule année quatre fois plus de victimes que l'automobile. Ces morts représentent la perte de 190 000 années de vie productive avant 65 ans.

— Grâce à l'action de l'OMS, l'Association médicale de l'Autriche lance une campagne contre le tabac.

— Au Canada on a constaté une diminution de la teneur en goudron et en nicotine de 91 marques de cigarettes. Il n'en reste pas moins qu'aucune cigarette n'est vraiment saine.

— Celui qui fume en public impose une torture à l'ancien fumeur et représente une tentation pour le non fumeur. Il faut donc faire des efforts continus pour décourager cette habitude. L'usage du tabac devrait être réservé aux seuls adultes consentants et ne devrait être permis qu'en privé. (OMS)

INDE

Grève générale au Bengale occidental

Calcutta, 22. — (Reuter) Toutes les activités des secteurs public et privé ont cessé lundi au Bengale occidental du fait d'un ordre de grève général de vingt-quatre heures lancé par la majorité des formations politiques de la région en signe de deuil et de protestation après l'assassinat en fin de semain du dirigeant de gauche Hemanta Kumar Basu.

Ancien ministre du gouvernement de l'Etat et candidat aux élections de l'Assemblée provinciale du mois prochain, M. Basu, qui était âgé de 76 ans, a été poignardé dans une rue de Calcutta.

Il est le quatrième homme politique victime des violences dont le Bengale occidental est le théâtre depuis un an, situation qui a pris un tour encore plus dramatique à l'approche des élections du 10 mars.

PALAIS DES NATIONS

RÉUNIONS DU MARDI 23 FÉVRIER

Nations Unies :

Conférence du comité du désarmement, 495e séance plénière, 15 heures (séance privée).

Commission des droits de l'homme, 27e session, 10 h. 30 (séance publique).

Troisième congrès mondial de la population, commission préparatoire, 10 heures (séance privée).

CEE :

Comité des transports intérieurs, groupe de rapporteurs sur les transports par containers, 10 h. (séance privée).

CNUCED :

Groupe de travail de la réglementation des transports maritimes internationaux, séance plénière, 11 heures (séance publique).

● **A l'instar des Chinois, tous les travailleurs de la République populaire du Congo** vont, à partir du 1er mai prochain, être obligés de porter un « uniforme ». La tenue réglementaire, dont on ignore encore la couleur et la forme, sera portée sur les lieux de travail et pour les cérémonies officielles. Le tissu de cette tenue viendra de l'usine textile de Kinsoundi, fruit de la coopération avec la Chine populaire. (AFP)

SIERRE

Le cours est ouvert

Le cours des cafetiers s'est ouvert lundi matin à l'Hôtel de Ville à Sierre. M. Henri Arnold, président de la commission d'examen, a prononcé l'allocution d'ouverture en français, alors que M. Gaston Biderbost, de l'Etat du Valais le faisait en langue allemande.

Plusieurs personnalités participaient à cette manifestation, représentant les associations professionnelles ainsi que le service des patentes, dont le responsable de ce secteur, M. Ernest Zufferey.

Puis le nouveau directeur, M. André Coquoz, de Saint-Maurice, a pris officiellement ses fonctions.

Quatre-vingt-six personnes participent à ce cours, 54 venant de la partie française du canton et 32 de la partie de langue allemande.

On a remarqué que l'élément féminin est nettement plus important que l'élément masculin. La profession de cafetier-restaurateur deviendra-t-elle encore plus féminine que par le passé ?

SION

Nomination importante à l'hôpital

Le service de médecine interne de l'hôpital régional de Sion a pris une importance et un développements tels qu'une réorganisation est apparue indispensable.

Vu la surcharge imposée à ce service, de nombreux patients ne peuvent être admis à l'hôpital.

Dans le but d'assurer toujours de meilleurs soins aux malades, un dédoublement, par la création d'un second service de médecine interne, s'est imposé et fut donc décidé en automne 1970 conformément aux statuts et aux prescriptions du règlement médical en vigueur, le comité de direction a mis au concours le poste de médecin-chef du nouveau service.

Parmi les candidatures annoncées, le comité de direction, en plein accord avec la commission administrative et après consultation du collège des médecins-chefs de service a retenu celle de Monsieur le docteur Pierre de Werra, d'Adrien, à Sion, diplômé de l'Université de Lausanne.

Après les stages réguliers effectués à Sierre, Lausanne, Neuchâtel et Genève, le docteur Pierre de Werra a assumé la fonction de chef de clinique à la Policlinique médicale universitaire de Lausanne en 1966 - 1967.

Après avoir suivi des cours de perfectionnement à l'étranger il fut appelé en mai 1967 à la direction du service de médecine interne de l'hôpital de Sierre.

De plus, le Conseil d'Etat du canton de Vaud l'a désigné, dès l'année dernière, en qualité de médecin-adjoint à la Policlinique médicale universitaire de Lausanne.

Les responsables de l'hôpital dont la préoccupation première reste le mieux-être des malades sont particulièrement heureux de cette précieuse collaboration.

Réunion de la Société suisse de pédagogie musicale

La Société suisse de pédagogie musicale (SSPM) a tenu son assemblée générale dimanche dernier à Sion. Chaque année, s'y retrouvent les membres que l'on peut appeler les piliers de la Section valaisanne, et sur lesquels se basent un peu les absents qui, il est vrai, font partie des leurs, moralement et financièrement.

Dans son rapport, Mme Suzy Moreillon, présidente, a retracé l'activité de la section pendant l'année écoulée et entre autres les auditions qui ont eu lieu à Sion et à Sierre. La première audition de cette année a été fixée au 16 mai à Viège et la seconde au 5 décembre dans une des villes du Bas-Valais. Afin d'élever le niveau de ces auditions, une éliminatoire est prévue pour cet automne à titre d'essai, deux semaines avant l'audition.

Fait réjouissant, du haut jusqu'en bas de notre canton, des professeurs donnent à la section sa raison d'être en assistant aux assemblées tenues chez nous ou hors du canton, aux conférences, concerts, cours pédagogiques, toujours dans le cadre de la SSPM et tenue par des personnalités du monde musical. Ces mêmes professeurs font profiter chaque année quelques-uns de leurs élèves des auditions SSPM entrées dans la tradition de l'activité musicale du Valais. Un des points les plus discutés de l'ordre du jour fut l'assemblée des délégués suisses (environ 80 - 90 !) organisée cette année par la section valaisanne et qui se déroulera à Sion les 20 et 21 mars prochains. Le comité prépare avec soin et avec cœur la venue de ses collègues et membres de la SSPM et d'avance leur souhaite la bienvenue en Valais.

(E.R.)

Un disque pour le plaisir

Ils sont cinq à travailler ensemble depuis octobre 1967, et c'est pour cela qu'ils se sont appelés *The four and one*. Ils chantent des negro-spirituals et des chansons entraînantes et humoristiques. Ils se sont fait une belle réputation et perpétuent ainsi la tradition qui veut que la Schola des petits chanteurs possède toujours son quatuor.

Mais les études touchant à leur fin, ces joyeux garçons ne pourront continuer longtemps leur belle épopée et devront bientôt songer à se séparer. Ils n'ont pas voulu se quitter comme cela et ils ont décidé de faire un disque. Il sort ces jours et comprend quatre chansons : *Jericho, Behold, Hush* et *I got a robe*.

Ils ne pensent pas en faire une affaire commerciale, mais bien plutôt marquer une belle période de leur vie.

La population qui les a souvent applaudis ne manquera pas d'accueillir favorablement ce disque, fort bien présenté. Les cinq chanteurs de cet ensemble sont Raymond Mottier, Christophe Venetz, Bernard Roten, P. Christian de Roten et Philippe Studer.

Actuellement, ils sont les animateurs de *The four and one*. Dans quelques années, nous les appellerons Monsieur le docteur, Monsieur l'ingénieur, etc. Le disque seul retracera de belles heures passées ensemble.

● Un signe de la main donné à temps et de façon claire par les piétons équivaut selon les dispositions légales à un ordre d'arrêt aux automobilistes, motocyclistes et cyclistes.

MARTIGNY

MERCREDI 24 FÉVRIER

Les Petits Chanteurs de Lourdes à l'église paroissiale

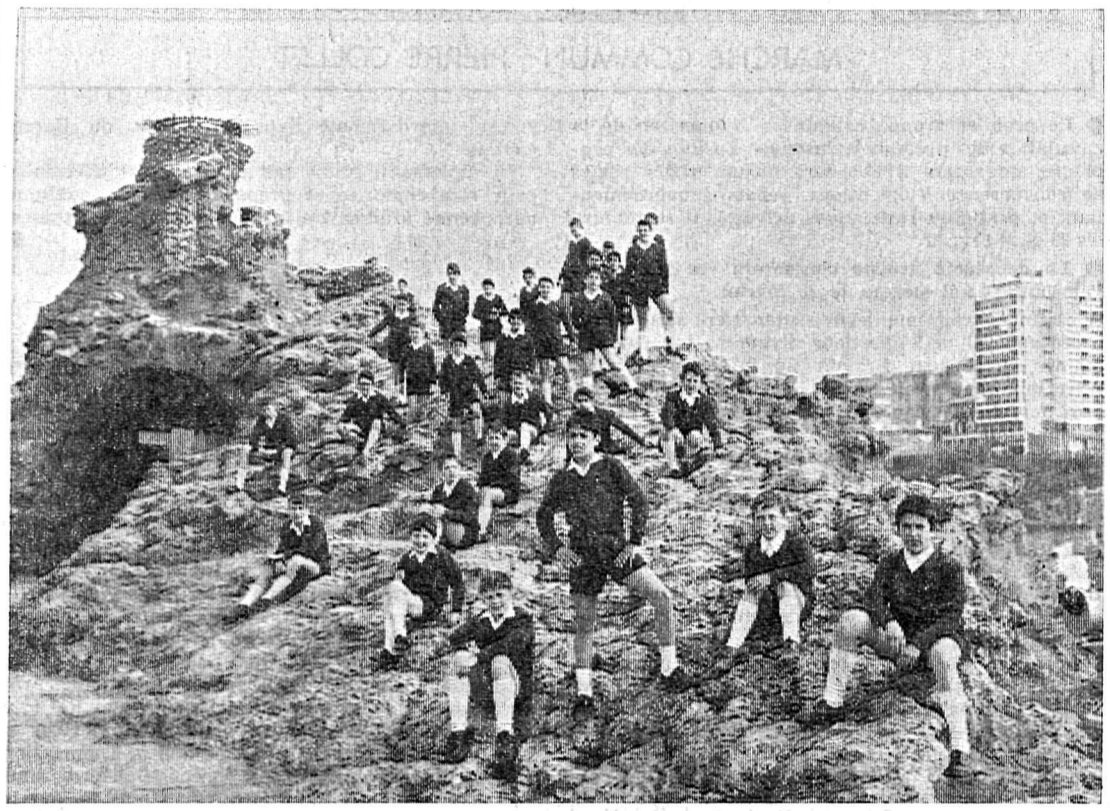

Les petits chanteurs de Lourdes près de la grotte

Un des lieux les plus connus du monde, Lourdes, attire chaque année des millions de visiteurs qui assistent à des cérémonies où le chant tient une large part. Et la beauté de la polyphonie de la Renaissance aide à la prière comme y aide les voix d'enfants qui s'élèvent de derrière le chœur, saisissantes et prenantes lorsqu'elles se répercutent sous les voûtes, glissent le long des vitraux, dans la plénitude de leur force ou la douceur de leurs soli.

Depuis des années, les Petits Chanteurs de Lourdes sont un apport remarqué dans la majesté des cérémonies. Leurs voix fraîches et belles ont enthousiasmé les millions de pèlerins qui les ont entendues, comme elles enthousiasmeront les auditeurs de Martigny lors du concert que les Petits Chanteurs de Notre-Dame de Lourdes donneront le mercredi 24 février après la messe des Cendres qu'ils chanteront à 20 heures à l'église paroissiale.

MONTANA-VERMALA

Ecole de ski de fond

Sous les auspices de l'Ecole suisse de ski de Montana et en collaboration avec le SC Montanin de Montana-Village, l'Office du tourisme de Montana a créé une Ecole de ski de fond.

Cette école est placée sous la direction de MM. G. Felli (directeur de l'ESS) et V. Renggli (directeur de l'OT). L'organisation et la surveillance générale sont assurées par M. Paul Bonvin (SC Montanin).

Responsable des pistes et du matériel : M. Pierre-Antoine Tapparel (tél. 7 40 67).

Moniteurs : MM. Paul Bonvin (chef, tél. 7 43 86), Jérémie Rey (adjoint) Ch.-André Mudry, Jacquy Mudry, Gérald Tapperel, Jean-Daniel Rey, Pierre-Louis Mudry.

HORAIRE DES COURS

Cours collectifs : de 10 heures à 11 h. 45 (sauf le dimanche).

Cours privés : de 12 heures à 17 heures (jours ouvrables) ; de 10 heures à 17 heures (le dimanche).

TARIFS

Cours collectifs (minimum 4 personnes) : adultes : 8 francs ; enfants (6 à 12 ans) : 7 francs.

Cours privés (50 minutes) : 1 ou 2 personnes 20 francs ; 3 personnes 24 francs (8 francs par personne) ; 4 personnes 28 francs (7 francs par personne.

Location du matériel : skis, chaussures, bâtons, fartage 10 francs par jour (plus garantie 30 francs). (Fartage et défartage : 4 francs par paire de skis.)

Inscription et réservations :

a) Bureau Ecole suisse de ski (tél. 7 14 80) ouvert de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 16 heures à 18 heures.

b) Bureau du camping (à l'angle sud-est du Lac Moubra) ouvert de 9 h. 30 à 10 heures et de 11 h. 30 à 12 heures (tél. 7 28 51).

Lieu de rassemblement :

Bureau du camping situé à l'angle sud-est du Lac Moubra, chaque jour (sauf le dimanche) à 9 h. 30.

Divers :

— En cas de participation suffisante, il sera organisé, chaque vendredi, des tests chronométrés.

— Trois pistes (loipes) de 3 kilomètres environ (entretenues et signalées) sont à la disposition des amateurs de ski de fond.

AVIS MORTUAIRES

Monsieur Maurice Cleusix, à Leytron ;
Madame et Monsieur André Ramuz-Cleusix et leurs enfants, à Leytron et Genève ;
Monsieur et Madame Hervé Cleusix-Bridy et leurs enfants, à Leytron ;
Monsieur Simon Cleusix, à Leytron ;
Madame et Monsieur Joseph Buchs-Cleusix et leurs enfants, à Renens ;
Monsieur et Madame Fernand Cleusix et leurs enfants et petite-fille, à Leytron ;
Monsieur Charles de Siebenthal-Vouillamoz et famille ;
Madame et Monsieur René Barbey-Vouillamoz et famille ;
Monsieur et Madame André Vouillamoz ;
Monsieur Alfred Vouillamoz et famille ;
Madame Ulrich Vouillamoz-Buchard et famille ;
les enfants et petits-enfants de feu Abel Baudin-Vouillamoz et famille ;
Madame veuve Amédée Cleusix-Buchard, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Martin Cleusix-Besinge, ses enfants et petits-enfants ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Amédée Cleusix-Bonvin ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, Vouillamoz, Laurenti, Chabloz, Bonvin, Cleusix, Desfayes, Crittin, Philippoz,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Maurice CLEUSIX

née Marie-Louise VOUILLAMOZ

leur chère épouse, maman, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, décédée à l'Hôpital de Sion, après de grandes souffrances et secourue par les sacrements de notre sainte mère l'Eglise, dans sa 71me année.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le mardi 23 février 1971, à 10 h. 30.

Tendre épouse et maman, du haut du Ciel veille sur ta famille.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
Prière de ne pas faire de visites.
Priez pour elle.

TOUT POUR SE MEUBLER

Meubles d'occasion en tous genres

Meubles de styles divers

Jos. ALBINI, 18, avenue des Alpes, MONTREUX Téléphone (021) 61 22 02

Grain de poivre

Le plus court chemin pour aller d'un endroit à l'autre est la ligne droite. Les automobilistes allant de Sierre à Sion ou vice-versa, ne peuvent appliquer ce théorème.

En effet, depuis plusieurs jours déjà, et en raison de la démolition de l'ancienne plâtrière de Granges il faut faire un détour dans la nature.

Les usagers doivent soit emprunter la route des villages traversant Grône, Rechy et Chalais, soit prendre des routes de campagne en suivant la digue du Rhône. Le premier itinéraire est sinueux et traverse de nombreuses localités, le deuxième est peut-être plus rapide mais emprunte des routes en assez mauvais état.

Pour corser l'affaire, la circulation doit emprunter le passge à niveau de la gare de Granges et il faut très souvent s'armer de patience.

D'accord pour quelques jours, mais lorsque cela dure...

MARTIGNY

Les dernières minutes

Pas de souci pour le carnaval martignerain, il se déroule dans d'excellentes conditions. Les établissements publics ornés avec soin, tant en ville qu'au bourg, ont accueilli beaucoup de monde ces derniers jours.

Ils s'apprêtent à vivre allègrement les dernières minutes du carnaval 1971.

Il n'y eut pas de prince attitré, mais beaucoup de bonne humeur.

MONTHEY

La Pimponicaille

Cette fois ça y est.

Après les grandioses manifestations du samedi soir et le feu d'artifice du dimanche après-midi, les dernières heures sonnent pour le règne du prince André. Il peut être très satisfait du comportement de ses sujets et surtout après l'ambiance de la Pimponicaille de la soirée de lundi. On s'est bien amusé dans cette bonne ville de Monthey et la bonne humeur était de rigueur.

La fête continue encore ce soir mardi et ce sera un magnifique point d'orgue aux journées mémorables que Monthey vit actuellement.

24 HEURES EN VALAIS

Isérables : Pierre Vouillamoz d'Emile, Auddes/Riddes

Notre cher ami Pierre, figure typique du hameau d'Auddes, près d'Isérables, vient de rejoindre la céleste patrie. Malgré des soins attentifs, tout laissait supposer qu'il retrouverait une santé normale. La divine providence en a décidé autrement et le défunt laisse une épouse éplorée et trois enfants. Homme travailleur, dévoué pour les siens et aimant la société, il incarnait le rôle du montagnard semi-ouvrier et agriculteur. Puisse sa droiture servir de réconfort moral pour son entourage. Que sa famille trouve ici l'expression de notre profonde sympathie.

Le Confédéré, avec qui le défunt était un fidèle abonné, se joint à ce message et prie toute la famille d'accepter ses condoléances émues.

Binn, décès du président

A Binn, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Gabriel Imhof. Il était instituteur et dirigea les destinées de la commune durant plusieurs années.

Viège : issue mortelle

Une Valaisanne de 21 ans, Mme Imelda Meichtry, est morte tragiquement à la suite d'un accident de voiture survenu près d'Aigle, au cours de ce week-end. La victime avait été hospitalisée, mais elle n'a pas survécu à ses blessures. (ATS)

Des corbeaux attaquent un aigle

Un aigle qui avait quitté son royaume alpin pour s'aventurer dans la plaine du Rhône a été brusquement attaqué par toute une colonie de corbeaux. Le pauvre animal dont l'envergure des ailes dépassait les 120 centimètres fut contraint de se poser. Les corbeaux se jetèrent alors de plus belle sur lui. Témoins de la scène des habitants d'Ardon alertèrent le poste de police. Un gendarme se rendit sur place et tira dans le groupe. L'aigle dut être abattu finalement tant son état était alarmant.

(Suite de l'éditorial)

enfin réunis pour décider du sort de leur Etat, face aux grandes options de notre temps.

En leur demandant un effort de réflexion, il les incitera certainement à appuyer les candidats qui comprennent leurs préoccupations quotidiennes, et non les extrémistes, qui leur proposent des exemples fallacieux de lointaines patries, à droite et à gauche.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les marques d'amitié et de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Pierre VOUILLAMOZ

Auddes/Riddes

la famille exprime ici sa reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont entourée dans ses heures douloureuses, par leurs dons de messes, envois de fleurs, de couronnes et messages. Un merci particulier à la classe 1914 et à la Société de chant d'Isérable.

Auddes, février 1971.

Revue du commerce international

GATT : vers une réunion « non officielle » ...

■■ Genève (Nations Unies), 22. — (AFP) **Une réunion « non officielle » au niveau des hauts fonctionnaires chargés de la politique commerciale dans les différentes capitales des pays membres du GATT, aura lieu à Genève du 28 au 30 avril prochain, a décidé le Conseil du GATT siégeant lundi. Cette réunion passera en revue la situation du commerce international, particulièrement des pays en voie de développement.**

La session annuelle normale des parties contractantes du GATT aura lieu du 16 au 26 novembre 1971.

● La plus importante des décisions prises lundi a été celle portant sur une étude comparative de la structure des tarifs résultant des abaissements de droits au titre du Kennedy-Round. Cette étude, réclamée depuis longtemps par la CEE, commencera presque immédiatement avec une réunion d'experts au mois de mars.

Dégagée des formules prudemment diplomatiques, elle doit permettre de chiffrer les différences sensibles qui existent notamment entre le tarif américain qui comprend des droits très élevés aussi bien que des droits réduits et un tarif homogène à droits relativement moyens tel que se présente le tarif extérieur de la CEE.

● Depuis plusieurs années, certains pays membres de la CEE réclamaient cette étude comparative. Elle est enfin décidée après un délai qualifié de « regrettable » par certains milieux communautaires.

Les obstacles tarifaires

Par ailleurs, à la suite du rapport présenté par son comité des produits industriels, le Conseil du GATT a décidé de faire étudier par des groupes d'experts trois sortes d'obstacles non tarifaires aux échanges :

■ 1. Le problème des normes et de leur application aux produits importés.

■ 2. Le problème de l'évaluation en douane, qui est particulièrement épineux aux Etats-Unis et au Canada.

■ 3. Le fonctionnement des systèmes de contingentement.

Les experts des divers pays membres se réuniront dès le mois de mars pour tenter de trouver des des solutions à ces problèmes assez techniques du commerce international et devront faire rapport à la prochaine session des parties contractantes en novembre.

Pékin aide Hanoi

Pékin, 22. — (AFP) **Un protocole d'accord sur l'aide supplémentaire économique et militaire à la Chine populaire au Nord-Viêt-nam, a été signé lundi à Pékin, anonce l'agence Chine nouvelle.**

La grève des postiers britanniques continue

Londres, 22. — (AFP) *Le gouvernement conservateur a refusé lundi la création d'une commission d'enquête sur les revendications salariales des postiers, qui en sont à leur second mois de grève générale.*

Au cours d'un débat d'urgence, demandé par l'opposition travailliste, M. Robert Carr, ministre de l'Emploi, a déclaré lundi après-midi à la Chambre des Communes que le recours à une commission d'enquête ne devait pas être automatique en cas de conflit salarial et qu'une telle procédure créerait un précédent néfaste pour le règlement de conflits futurs.

Le syndicat des postiers étant opposé à un arbitrage, M. Carr a estimé que la seule issue pour sortir de l'impasse demeurait la « conciliation ». Il a offert ses bons offices aux parties en présence.

● **Deux avions américains de reconnaissance sans pilote** ont été abattus ces derniers jours au-dessus du Nord-Viêt-nam, a annoncé lundi le porte-parole du Ministère nord-vietnamien des affaires étrangères. (AFP)

Le Conseil œcuménique des Eglises condamne l'invasion du Laos

■ Genève, 22. — (ATS) **Le Conseil œcuménique des Eglises (COE), dont le siège est à Genève, a dénoncé lundi « l'invasion sud-vietnamienne du Laos par l'intermédiaire des forces aériennes et de l'artillerie américaines, qui porte en elle la menace d'une nouvelle escalade et la destruction du système de justice internationale ».**

La dénonciation est contenue dans une lettre envoyée lundi par la Commission des Eglises pour les affaires internationales du COE aux gouvernements directement et indirectement concernés par la guerre d'Indochine, ainsi qu'aux gouvernements scandinaves.

Le COE dénonce « une fois de plus la violation flagrante des droits de l'homme manifestée par l'extension de la guerre d'Indochine ». Il demande que les gouvernements en cause prennent des mesures pour restaurer la paix et proclame que « l'extension continuelle de la guerre d'Indochine ne saurait être justifiée ».

Les « Béliers » dans leur ferme jurassienne : ils n'iront pas à Lausanne

Develier, 22. — (ATS.) Les accusés du groupe « Bélier » qui, lundi, ont fait défaut au procès qui leur est intenté devant la Cour pénale fédérale, sont arrivés en Suisse, rentrant de Strasbourg, à 19 heures. Quelque 150 personnes les attendaient à Boncourt en brandissant des drapeaux jurassiens.

Après avoir été fêtés par leurs compatriotes, les accusés regagnèrent leurs voitures et, ainsi qu'ils l'avaient annoncé, se rendirent à la ferme des « Vies», au-dessus du village de Develier, ferme dont le Rassemblement jurassien s'est assuré la jouissance depuis quelques années.

Les accusés n'ont pas l'intention de se défendre mardi.

Echanges d'informations avec la CEE

« Semaine suisse » à Bruxelles

■■ La délégation suisse ayant à sa tête M. l'ambassadeur Jolles a rencontré hier lundi à Bruxelles une délégation de la Commission conduite par M. Wellenstein. Les deux délégations ont décidé de créer trois groupes de travail qui seront chargés de compléter l'échange d'informations entre la CEE et la Suisse, de faire l'inventaire des problèmes et des solutions imaginables.

MARCHÉ COMMUN : PIERRE COLLET

● Le premier groupe examinera la question de la circulation des produits industriels. En plus des problèmes douaniers il abordera l'examen des règles de concurrence (subventions, achats gouvernementaux et pratiques restrictives privées). Il se réunira les 23 et 24 février.

● Le deuxième groupe consacrera ses travaux à l'agriculture : il siégera le 25 février.

● Enfin le troisième groupe examinera sous le vocable général de « questions diverses » tous les domaines où il peut y avoir un intérêt réciproque pour une coopération (droit d'établissement, transport, marché des capitaux, etc.). Ce troisième groupe se réunira le 26 février.

On notera que les trois groupes de travail seront successifs, ce qui permettra à l'ambassadeur Languetin du côté suisse et à M. de Kergolay, du côté communautaire de présider les délégations qui participeront à ces réunions.

Après cette « semaine suisse » les experts rentreront à Berne et prépareront une nouvelle rencontre Suisse-CEE au niveau des chefs de délégation qui aura lieu à Bruxelles le 5 mars.

Après ce « sommet » on saura si la phase des « facts finding » peut être considérée comme close. Dans l'affirmative, chaque délégation préparerait alors un rapports pour l'instance politique chargée de nouer la négociation (Conseil fédéral puis Conseil de la CEE).

La CEE satisfaite

Après avoir fixé le calendrier des travaux au niveau des experts, les délégations suisse et communautaire ont porté un jugement sur le déroulement de ces conversations exploratoires.

M. Wellenstein a notamment déclaré qu'il appréciait la manière complète et constructive de la Suisse dans cette première phase.

Par la nature des choses, la CEE a posé beaucoup plus de questions à la Suisse que la Suisse — qui a une mission à Bruxelles — à la CEE. C'est ainsi que plus de douze experts suisses sont venus à Bruxelles pour informer les services de la Commission sur les différentes politiques suivies par la Suisse.

Les représentants du Conseil fédéral en revanche n'ont eu besoin que de précisions dans des domaines particuliers. On cite dans les milieux suisses à titre d'exemple, le crédit à l'exportation, la législation pharmaceutique et la politique commerciale de la CEE à l'égard des pays tiers.

M. Jolles poursuivra aujourd'hui cette mission d'information en répondant aux questions de la presse internationale dans les salons du Cercle gaulois.

La diplomatie suisse fait donc l'effort nécessaire pour être comprise et préparer l'opinion publique européenne à admettre le bien fondé de ses thèses. ■

Déclarations de M. Lopez Bravo

Tunis, 22. — (Reuter) « Il est nécessaire et urgent que les pays méditerranéens s'efforcent de reprendre en main leur propre destin, de conduire leurs propres affaires et de faire de la Méditerranée non un champ de combat mais une mer de paix et de coopération, a déclaré lundi soir M. Lopez Bravo, ministre espagnol des Affaires étrangères à l'issue d'un dîner qui lui était offert par M. Mohammed Masmoudi, son collègue tunisien.

« La solution du conflit de Palestine n'est pas seulement un impératif de justice mais constituerait une contribution décisive pour atteindre cet objectif essentiel et commun », a précisé le chef de la diplomatie espagnole.

Pour une relance de la recherche scientifique commune

■ Milan, 22. — (AFP) Le professeur Spinelli, membre de la Commission européenne, a souligné dans une conférence de presse à Milan, la nécessité de relancer la recherche scientifique commune.

« Une relance européenne dans un secteur aussi important pour les économies industrielles modernes, bien loin de constituer un obstacle à l'adhésion des pays candidats à la Communauté, les encouragera au contraire, surtout si les Six savent offrir aux nouveaux membres une politique scientifique et technologique en expansion, et non des structures en crise », a-t-il noté.

Evoquant le projet de programme pluriennal préparé par le Centre commun de recherche (qui groupe les établissements d'Ispra, Retten, Geel et Karlsruhe), M. Spinelli a assuré que la Commission userait de tous les moyens dont elle dispose pour que ce programme soit approuvé au plus tôt par le Conseil des ministres.

● La Commission a aussi proposé la création d'un Comité européen pour la recherche et le développement (CERD) qui serait chargé d'étudier des programmes communs, et d'une agence dotée de fonds propres pour leur exécution. Cet organisme, a-t-il rappelé, devrait être multidisciplinaire et réunir des experts scientifiques, juridiques et économiques.

Le professeur Spinelli a souhaité que la dispersion des efforts et la multiplication des comités prennent désormais fin. Quant aux réalisations à entreprendre, il a cité notamment, parmi les secteurs d'intérêt communautaire, l'informatique, les télécommunications, les nouveaux moyens de transport, l'océanographie, les nuisances.

Entretien Celio-Werner sur l'union monétaire

■ Berne, 22. — (AFP) « On ne peut pas imaginer une Europe élargie sans que, d'une façon ou d'une autre, la Suisse y trouve sa place », a déclaré au représentant de l'AFP le président du gouvernement luxembourgeois, M. Pierre Werner, qui a ajouté : « D'ailleurs, la Confédération helvétique est parvenue à un niveau économique tel, qu'une intégration ne devrait pas poser de problèmes insurmontables. »

En visite privée en Suisse, M. Werner s'est entretenu lundi à Berne avec le conseiller fédéral Nello Celio sur le thème « l'union monétaire européenne ». Tant en ce qui concerne l'union monétaire qu'en ce qui touche à l'organisation fédéraliste de la CEE, la Suisse nous sert d'exemple, a souligné M. Werner.

● M. Werner s'est d'autre part prononcé en faveur du développement d'un marché européen des capitaux avant d'indiquer que les pays du Comecon s'intéressaient d'ores et déjà énormément aux efforts de la CEE dans ce domaine et qu'il était probable que des procédés analogues d'union monétaire soient étudiés en Europe de l'Est.

Pétroles méditerranéens

M. Abdesslam : « Prix plus élevés »

■■ Tripoli, 22. — (AFP : J.-C. Hazera) « Les prix que nous allons demander aux compagnies exploitantes pour les pétroles méditerranéens, seront certainement plus élevés encore que ceux qui pourraient être mathématiquement déduits de l'Accord de Téhéran en tenant simplement compte de ce que nos pétroles sont moins coûteux à transporter jusqu'en Europe que ceux du golfe Persique. »

C'est ce qu'a déclaré en substance M. Delaid Abdesslam, ministre algérien de l'Industrie et de l'Energie, interrogé par l'AFP lundi soir quelques heures après son arrivée à Tripoli, où doit se tenir la « conférence de coordination » des quatre principaux pays exportateurs de pétrole du bassin méditerranéen : Libye, Algérie, Irak, Arabie saoudite.

« Les prix déterminés par l'Accord de Téhéran ne nous conviennent pas. Nous ne les accepterons pas comme base de discussion, mais tout au plus comme référence », a-t-il ajouté.

Interrogé alors sur l'éventualité d'un affrontement avec les compagnies pétrolières et sur le soutien que les pays méditerranéens pourraient espérer dans ce cas de la part des exportateurs du golfe Persique dans le cadre de la solidarité OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), le ministre a répondu qu'il n'est pas question de demander aux pays du golfe de l'associer à des mesures de rétorsion contre les compagnies (embargo sur les livraisons ou autres) alors que les pays méditerranéens essaient d'obtenir plus que ce que ces mêmes pays du golfe Persique ont obtenu, au terme des accords de Téhéran.

« Mesures d'embargo »

C'est pourquoi, a précisé le ministre, la 131e résolution de l'OPEP votée les 3 et 4 février dernier à Téhéran, en pleine crise pétrolière, prévoit que les pays du golfe ne s'associeront à des mesures d'embargo que si les demandes des pays méditerranéens correspondent « aux demandes minima des pays du golfe plus une prime additionnelle raisonnablement justifiée par un avantage de fret ».

Les résolutions de l'OPEP, celles de Caracas comme celles de Téhéran, ne constituent qu'un « programme minimum commun », a-t-il ajouté.

« Faire plier les compagnies »

Or, les pays méditerranéens comptent obtenir plus et pensent être suffisamment forts pour « faire plier les compagnies » tout seuls, a précisé en substance M. Abdesslam.

C'est pourquoi l'Arabie saoudite, et surtout l'Irak, avaient intérêt à ne pas régler, dès Téhéran, le cas de la part de la production qui est exportée par des ports méditerranéens, et ont préféré se concerter avec l'Algérie et la Libye, dans le cadre d'une zone méditerranéenne autonome, a laissé entendre le ministre algérien.

A quel prix ?

M. Abdesslam s'est refusé, cependant, à donner des précisions sur le prix qui sera demandé aux compagnies en Méditerranée C'est justement l'objet essentiel de la conférence de Tripoli, a-t-il précisé. Il s'agit d'estimer les conditions de compétitivité des différents pétroles méditerranéens et de définir à partir de là « des chiffres et des positions concordantes » à présenter aux compagnies.

Programme de riposte

Il s'agit aussi, n'a pas caché le ministre algérien, de prévoir un programme de riposte au cas où les compagnies refuseraient de se plier assez rapidement. Une fois de plus, l'une des premières ripostes envisagées pourrait être une fixation souveraine par les pays concernés des prix affichés du pétrole et des taux d'imposition des compagnies.

De toute façon, a précisé le ministre, une fois la conférence de Tripoli achevée — elle pourrait durer deux jours — la marge de négociation laissée aux compagnies sera réduite.

Discrets entretiens germano-soviétiques :

Pour la construction d'une usine de camions géante en URSS

■■ Stuttgart, 22. — (AFP.) **Les négociations ouvertes jeudi dernier, à Stuttgart, entre une délégation soviétique et une commission commune composée des représentants des usines Daimler-Benz, Maschinenfabrik Augsburg-Nürnberg (MAN) et de la Gutenhoffnungshütte, au sujet de la construction en URSS, sur les bords du fleuve Kama, d'une usine de camions géante, se poursuivent.**

Un porte-parole des usines Daimler-Benz a indiqué lundi que les deux parties avaient décidé le « black-out » total des informations sur l'état de ces négociations. On ignore combien de temps se prolongeront encore les entretiens.

La délégation soviétique est dirigée par le ministre adjoint de l'industrie automobile, M. Wassiliev et par le directeur général au Ministère du commerce extérieur, M. Soutchov.

La commission commune des industriels allemands est présidée par M. Heinz Schmidt, membre du conseil d'administration de Daimler-Benz.

La situation dans les aéroports d'Orly et du Bourget

La flotte aérienne française est immobilisée

Paris, 22. — (AFP) **La suspension de tous les vols des compagnies Air France et Air Inter et U.T.A. a dépouillé lundi l'aéroport d'Orly de sa fiévreuses animation habituelle.**

Peu de visiteurs et de passagers à s'attarder dans l'aérogare qui accuse un trafic aérien réduit à environ 184 mouvements (atterrissage et décollages), soit un peu plus du tiers de l'activité normale. Le silence de la galerie marchande, au premier étage, n'est plus fréquemment troublé par les annonces au micro. Au rez-de-chaussée, les comptoirs d'accueil et d'information des compagnies françaises continuent de recevoir leur clientèle, mais les banques d'enregistrement sont abandonnées, faute de travail.

● Sur l'aéroport d'Orly, 93 courriers d'Air France de tous types : Boeing 747, Boeing 727 - 707 et Caravelles sont groupés en rangs serrés sur les parkings, les aires de stationnement, dans les hangars, énormes taches blanches immobiles autour de l'aérogare... ces avions représentant la totalité de la flotte de la France, à l'exception de deux appareils attendus proochainement à Orly.

● Toute la flotte d'Air-Inter — 12 Caravelles, 14 Vickers et 10 Fokker — est également concentrée à Orly depuis vendredi. Des terrasses de l'aérogare, on peut voir une demi-douzaine de Caravelles figées dans un alignement parfait.

Le personnel navigant à terre

● La plupart des membres du personnel navigant d'Air-France, en uniforme, se sont présentés à Orly comme d'habitude à la banque du personnel navigant pour prendre connaissance de la documentation technique, puis au bureau des préparations des plans de vol, enfin dans les bureaux de leur secteur de vol. Ils étaient accompagnés non pas d'un huissier mais, enformément aux suggestions faites par leurs conseillers juridiques, des délégués du personnel qui ont pu ainsi constater l'impossibilité pour le personnel navigant de reprendre le travail.

M. El Khatib, président de l'Assemblée du peuple syrienne

Damas, 22. — (AFP) M. Ahmed el Khatib a été élu président de l'Assemblée du peuple par 158 voix contre une voix pour M. Madani et cinq bulletins blancs.

164 des 173 membres de cette assemblée étaient présents.

F. Madani est membre de l'Assemblée du peuple.

● **L'écrivain tchécoslovaque Jan Prochazka** est décédé dans un hôpital de Prague, samedi, à l'âge de 42 ans, à l'issue d'une « longue et grave maladie » a annoncé la Radio tchécoslovaque captée à Bonn lundi. Connu pour ses idées libérales, Prochazka avait été l'un des plus fervents partisans de la politique de réformes d'Alexandre Dubcek. (Reuter)

● **61 % des Français** sont satisfaits de M. Georges Pompidou comme président de la République française, indique un sondage réalisé par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) à la demande de « France Soir » qui en publie les résultats. (AFP.)

● **Sir Alec Douglas-Home à Bonn.** — Sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, est arrivé lundi soi à Bonn, pour une visite non officielle au cours de laquelle il assistera à. une réunion du Comité Monnet pour les Etats-Unis d'Europe. (Reuter)

● **Le général Vo Nguyen Giap,** commandant en chef de l'armée nord-vietnamienne, a adressé un message au maréchal André Gretchko, dans lequel il dit que Hanoi poursuivra la guerre en Indochine jusqu'à la victoire finale. (Reuter)

Le professeur Olivier Reverdin en visite à Vienne

Vienne, 22. — (APA) **Le président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le professeur Reverdin, est arrivé dimanche à Vienne, à l'invitation de l'Institut autrichien pour la science et l'art.**

Le professeur Reverdin a prononcé lundi une allocution à l'occasion du 25e anniversaire de cet institut, sur le thème de « L'humanisme classique dans le monde de la technologie ».

M. Reverdin doit rencontrer, durant les deux jours que durera sa visite, le chancelier Kreisky, le président du Conseil national, le ministre des Affaires étrangères ainsi que le ministre de la Science et de la Recherche.